

***Présentation***  
***du Compte Administratif 2016***

# Sommaire

<b>PRESENTATION GLOBALE-----</b>	<b>3</b>
<b>Le cadre comptable</b>	<b>5</b>
<b>PRESENTATION PAR CHAPITRE DU BUDGET PRINCIPAL-----</b>	<b>8</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>9</b>
-Chapitre 001 : Résultat d'investissement reporté	10
-Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	12
-Chapitre 024 : Produits de cessions d'immobilisations	14
-Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	16
-Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	18
-Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves	20
-Chapitre 13 : Subventions d'investissement	22
-Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	25
-Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles (sauf 204)	27
-Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées	32
-Chapitre 21et 23 : Immobilisations corporelles et immobilisations en cours	39
-Chapitre 27 : Autres immobilisations financières	48
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>49</b>
-Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté	50
-Chapitre 011 : Charges à caractère général	52
-Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés	67
-Chapitre 013 : Atténuations de charges	70
-Chapitre 14 : Atténuations de produits	72
-Chapitre 015 et 017 : Revenu minimum d'insertion/Revenu de solidarité active	74
-Chapitre 016 : Allocation départementale personnalisée d'autonomie	78
-Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement (dépenses)	81
-Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	83
-Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	85
-Chapitre 6586 : Frais de fonctionnement des groupes d'élus	103
-Chapitre 66 : Charges financières	105
-Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	107
-Chapitre 68 : Dotations aux amortissements et aux provisions	108
-Chapitre 70 : Produits des services du domaine et ventes diverses	110
-Chapitre 73 : Impôts et taxes	112
-Chapitre 731 : Impositions directes	118
-Chapitre 74 : Dotations et participations	123
-Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	130
-Chapitre 76 : Produits financiers	133
-Chapitre 77 : Produits exceptionnels	135
-Chapitre 78 : Reprises sur amortissements et provisions	138
<b>PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT-----</b>	<b>140</b>
- Section d'investissement	141
- Section de fonctionnement	145

# ***Présentation globale***

*Le cadre comptable  
du compte administratif*

## LE CADRE COMPTABLE DU COMPTE ADMINISTRATIF

### 1. Les résultats globaux du compte administratif 2016

#### 1.1. Le budget principal

Pour le budget principal, sections d'investissement et de fonctionnement confondues, les réalisations en mouvements budgétaires, y compris la reprise des résultats antérieurs sont les suivantes:

Dépenses	2 260 148 446,60 euros
Recettes	2 321 660 605,45 euros
Excédent comptable	<b>61 512 158,85 euros</b>

#### 1.1.1. Les grandes masses du compte administratif 2016 (budget principal)

<i>million d'euros</i>	<b>Situation réelle</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>Total</b>
<b>a) Excédent comptable à la clôture de l'exercice 2015 reporté</b>			
Investissement	-41,772		-41,772
Fonctionnement	46,051		46,051
<b>b) Affectation des résultats de fonctionnement</b>			
Investissement	41,772		41,772
Fonctionnement	46,051		46,051
<b>c) Recettes 2016 (hors excédent comptable reporté)</b>			
Investissement	209,209	77,851	287,060
Fonctionnement	1 976,240	12,309	1 988,549
<b>d) Dépenses 2016 (hors déficit reporté)</b>			
Investissement	310,534	27,408	337,941
Fonctionnement	1 817,682	62,753	1 880,435
<b>e) Excédent comptable à la clôture de l'exercice 2016</b>			
Investissement	-143,097	50,444	-92,653
Fonctionnement	204,609	-50,444	154,165
<b>Total</b>	<b>61,512</b>		<b>61,512</b>

### 1.1.2. La formation de l'excédent du budget principal exercice 2016

(Millions d'euros)

	<b>Prévisions BP+ DM + VC</b>	<b>Compte administratif</b>	<b>Écart en va- leur ab- solue</b>	<b>Restes à réali- ser</b>	<b>Excédent financier</b>
<b>Dépenses budgétaires totales :</b>					
Investissement		379,714	-379,714		
Fonctionnement	2 019,926	1 880,435	139,491		
<b>Recettes budgétaires totales :</b>					
Investissement		287,060			
Fonctionnement		2 034,600			
<b>Excédent global</b>		<b>61,512</b>			<b>61,512</b>
Déficit d'investissement		-92,653			-92,653
Excédent de fonctionne- ment		154,165			154,165

### 1.1.3. L'excédent financier 2016 du budget principal

Excédent comptable global:	61,512 millions d'euros
Reste à réaliser en dépenses:	
Excédent financier:	61,512 millions d'euros

## 1.2. Le budget annexe d'assainissement

Le budget annexe d'assainissement fait apparaître les résultats suivants (toutes sections confondues) :

(Millions d'euros)

	<b>Budget annexe d'assainissement</b>
Dépenses	103,260
Recettes	109,610
Excédent comptable	6,350

## 1.3. Les résultats tous budgets confondus

Dépenses:	2 363,409 millions d'euros
Recettes:	2 431,271 millions d'euros
Excédent comptable:	67,862 millions d'euros
Reste à réaliser en dépenses:	
Excédent financier:	67,862 millions d'euros

## 2. Les réalisations budgétaires pour 2016

### 2.1. Investissement (en mouvements réels)

(en millions d'euros)

	CA 2015		Prévu 2016		CA 2016		Evolution du CA 2015 / 2016	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	287,652	198,899	387,198	243,526	352,306	209,209	22,5%	5,2%
Budget annexe d'assainissement	48,605	20,652	67,704	44,037	54,107	35,214	11,3%	70,5%
<b>Total</b>	<b>336,257</b>	<b>219,551</b>	<b>454,903</b>	<b>287,563</b>	<b>406,413</b>	<b>244,424</b>	<b>20,9%</b>	<b>11,3%</b>

### 2.2. Fonctionnement (en mouvements réels)

(en millions d'euros)

	CA 2015		Prévu 2016		CA 2016		Evolution du CA 2015/ 2016	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	1 847,695	1 982,499	1 863,311	2 006,983	1 817,682	2 022,291	-1,6%	2,0%
Budget annexe d'assainissement	25,535	61,959	28,195	51,862	25,917	51,160	1,5%	-17,4%
<b>Total</b>	<b>1 873,230</b>	<b>2 044,458</b>	<b>1 891,506</b>	<b>2 058,845</b>	<b>1 843,599</b>	<b>2 073,451</b>	<b>-1,6%</b>	<b>1,4%</b>

***PRESENTATION PAR CHAPITRE***

***DU BUDGET PRINCIPAL***

# ***Section d'investissement***

## CHAPITRE 001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE

### COMPARAISON DES CREDITS REALISES AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 - ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
Dépenses	54,823	41,77%	41,77%	100,00%
Recettes				
<b>CHARGE NETTE</b>	<b>54,823</b>	<b>41,77%</b>	<b>41,77%</b>	

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Mission:</b>				
<b>- Finances</b>	<b>54,823</b>	<b>41,772</b>	<b>41,772</b>	<b>100,00%</b>

## CHAPITRE 001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE

Les mouvements comptables 2016 imputés à ce chapitre correspondent à la reprise du résultat 2015.

## Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement

### COMPARAISON DES RECETTES REALISEES AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 - ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2015	CA 2015	Taux de réalisation
<b>Recettes</b>		97,691		

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Mission: - Finances</b>		97,691		

## Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement

Le virement de la section de fonctionnement à destination de la section d'investissement prévu à hauteur de 97,691 millions d'euros ne fait l'objet d'aucune exécution budgétaire.

Il est inscrit au budget de l'exercice pour permettre, d'une part, de prévoir les ressources de fonctionnement nécessaires à sa réalisation et, d'autre part, d'exécuter, dès l'exercice en cours, les dépenses d'investissement qu'il est prévu d'autofinancer.

## Chapitre 024 Produits de cessions d'immobilisations

### COMPARAISON DES RECETTES REALISEES AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 - ANNEE 2016

(en millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
Recettes		9,688		

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(en millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Missions:</b>				
- <b>Finances</b> ( <i>opération comptable de sortie de l'actif</i> )		2,800		
- <b>Supports internes</b> ( <i>cessions foncières</i> )		6,888		

## Chapitre 024 Produits de cessions d'immobilisations

Selon la nomenclature comptable M52, les modalités de constatation des cessions d'immobilisations sont les suivantes:

- Au budget primitif, les recettes liées aux cessions sont inscrites en section d'investissement (chapitre 024);
- Au compte administratif, la constatation des opérations est basculée en section de fonctionnement (chapitre 77) accompagnée des mouvements liés à la sortie de l'actif et aux plus ou moins values, imputées aux chapitres 040 (section d'investissement) et 042 (section de fonctionnement).

## Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections

### COMPARAISON DES CREDITS REALISES AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 - ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
Dépenses	20,125	12,943	12,309	95,10%
Recettes	67,105	59,573	62,753	105,34%
<b>CHARGE NETTE</b>	<b>-46,980</b>	<b>-46,630</b>	<b>-50,444</b>	

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<i>Mission : Finances</i>				
-Transfert des subventions d'équipement	9,852	10,974	10,249	93,39%
- Moins value sur opérations de cessions	0,272		0,353	
- Capitalisation des IRA	10,000	1,620	1,590	98,15%

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<i>Mission : Finances</i>				
- Dotations aux amortissements	54,094	56,250	50,599	89,95%
- Plus value sur opérations de cessions	0,881		8,208	
- Sortie de l'actif	0,536	0,649	1,352	
- Capitalisation des IRA	11,593	2,674	2,593	96,97%

## Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections

Les réalisations à ce chapitre sont liées aux opérations comptables dites d'ordre. Elles comprennent:

### En dépenses;

- 10,249 millions d'euros relatifs à la quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat et à la neutralisation des amortissements;
- 0,353 million d'euros au titre des moins values;
- 1,590 million d'euros au titre de l'indemnité de remboursement anticipé capitalisée liée au refinancement d'un emprunt à taux variable.

### En recettes:

- 50,599 millions d'euros de dotations aux amortissements;
- 9,560 millions d'euros découlant d'opérations de cessions (plus value et sortie de l'actif);
- 2,593 millions d'euros au titre des indemnités de remboursement anticipé liées à la renégociation d'emprunts structurés.

## Chapitre 041 Opérations patrimoniales

### COMPARAISON DES CREDITS REALISES AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 - ANNEE 2016

(en millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Dépenses</b>	12,784	15,129	15,098	99,80%
<b>Recettes</b>	12,784	15,129	15,098	99,80%
<b>CHARGE NETTE</b>	0	0,000	0,000	

### PRINCIPALES DEPENSES ET RECETTES REALISEES DANS LE CHAPITRE

(en millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Missions:</b>				
– <b>Finances</b>	12,784	14,869	14,838	99,80%
– <b>Supports internes</b>		0,260	0,260	100,00%

## Chapitre 041 Opérations patrimoniales

Ce chapitre recouvre des mouvements liés au patrimoine.

Le Département, après un travail de recensement complet, et conformément à l'instruction budgétaire M52, intègre désormais dans son patrimoine les frais d'études effectuées en vue de la réalisation d'investissements. Cette intégration comptable a porté sur un montant de 13,248 millions d'euros en 2016.

## Chapitre 10 Dotations, fonds divers et reserves

### COMPARAISON DES RECETTES REALISEES AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 - ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
Recettes	88,993	65,094	65,237	100,22%

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Mission:</b> <b>- Finances</b>	88,993	65,094	65,237	100,22%

## Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves

Ce chapitre recouvre les fonds globalisés d'investissement, à savoir:

- le fonds de compensation relatif à la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) à hauteur de 23,465 millions d'euros s'appuyant sur les réalisations 2015;
- l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2015 à la couverture du besoin d'investissement du budget principal, s'établissant à 41,772 millions d'euros.

## Chapitre 13 Subventions d'investissement

### COMPARAISON DES CREDITS REALISES AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 - ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
Dépenses (annulation de titres)		0,909	0,909	100,00%
Recettes	32,735	54,946	40,795	74,25%
<b>CHARGE NETTE</b>	<b>-32,735</b>	<b>-54,037</b>	<b>-39,886</b>	

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<i>Missions :</i>				
- Écologie urbaine	2,511	0,800	0,191	23,86%
- Éducation et jeunesse	9,677	13,000	13,061	100,47%
- Réseau routier et mobilité durable	19,380	29,191	21,337	73,10%
- Supports internes	0,462	10,928	6,115	55,96%

## Chapitre 13 Subventions d'investissement

### **Mission: Ecologie urbaine**

Les recettes perçues en 2016 à hauteur de 0,191 million d'euros sont liées aux travaux réalisés pour le compte de la SNCF, travaux de remise en état ou de compensation environnementale à la suite de la réalisation de la Tangentielle Express Nord (TEN).

### **Mission: Education et jeunesse**

Les recettes en faveur de l'éducation et de la jeunesse s'élèvent à 13,061 millions d'euros.

La principale recette correspond à la dotation départementale des collèges (DDEC) à hauteur 8,030 millions d'euros, dotation figée depuis 2012.

Les autres principales recettes comprennent :

- 1,079 million d'euros de l'Etat dans le cadre du plan numérique national,
- 2,000 millions d'euros de l'ANRU pour la reconstruction du collège Barbara à Stains,
- 1,920 million d'euros de participation de la Région à la construction de la piscine de Clichy-sous-Bois.

### **Mission: Réseau routier et mobilité durable**

Les recettes s'établissent à 21,337 millions d'euros, relatives pour une large part aux opérations d'infrastructures de transport en commun (13,848 M€).

#### **Programme: Circulations douces et cadre de vie**

Les recouvrements s'élèvent à 0,529 million d'euros, au profit du développement des itinéraires cyclables, notamment la poursuite des travaux d'aménagement de la piste du canal de l'ourcq. (0,441 M€ de la Région).

#### **Programme: PDU et infrastructures de transport en commun**

Concernant le programme PDU et infrastructures de transport en commun, le niveau de recettes à hauteur de 13,848 millions d'euros se ventilent de la façon suivante :

- 9,331 millions d'euros de la Région pour la réalisation des infrastructures de

tramways dont 4,358 millions d'euros pour le T8, 2,067 millions d'euros pour le T1 Noisy-le-Sec/Val-de-Fontenay, 2,326 millions d'euros pour le T1 Saint Denis/Asnières/Gennevilliers et 0,579 million d'euros pour l'insertion urbaine d'un bus à haut niveau de service sur la RN3 (TZEN3),

- 2,122 millions d'euros de participation de l'Etat à la réalisation du T1 Noisy-le-Sec/Val-de-Fontenay,
- 1,394 million d'euros de la Région en faveur du programme GERFAUT 2, outil de gestion et de régulation des feux,
- 1,001 million d'euros pour l'amélioration de la circulation des bus comprenant principalement 0,519 million d'euros pour la résorption des points durs bus notamment pour les lignes 143 et 170, ainsi que 0,482 million d'euros pour la mise en accessibilité des points d'arrêt bus.

### Programme: Réseau routier

Au titre du réseau routier, 6,960 millions d'euros ont été perçus en 2016 dont :

- 6,140 millions d'euros affectés au développement et à la modernisation du domaine routier et intégrant principalement 3,981 millions d'euros pour la RD28 prolongée ainsi que 1,471 million d'euros pour la RD 40 à Villepinte,
- 0,820 million d'euros en faveur des aménagements sécuritaires notamment aux abords des collèges.

### Mission: Supports internes

Les recettes réalisées en 2016 s'établissent à 6,115 millions d'euros. Elles sont principalement constituées de la participation du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) au déplacement des locaux de la DEA à Rosny-sous-Bois à hauteur de 5,199 millions et de 0,550 million versés par l'Etat pour les travaux menés au sein du bâtiment Préfecture.

## Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées

### COMPARAISON DES CREDITS REALISES AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 - ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Dépenses</b>	<b>68,160</b>	<b>123,591</b>	<b>121,275</b>	<b>98,13%</b>
<b>Recettes</b>	<b>77,000</b>	<b>111,811</b>	<b>103,070</b>	<b>92,18%</b>
<b>CHARGE NETTE</b>	<b>-8,840</b>	<b>11,780</b>	<b>18,205</b>	

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Mission: Finances</b>				
- Remboursement en capital des emprunts	60,068	61,042	59,726	97,84%
- Contrat de partenariat	8,092	8,549	8,549	100,00%
- Refinancement d'emprunt		54,000	53,000	98,15%

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Mission: Finances</b>				
- Emprunt d'équilibre	77,000	56,191	48,480	86,28%
- Refinancement d'emprunt		55,620	54,590	98,15%

## Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées

### **En dépenses:**

- 59,726 millions d'euros au titre du remboursement en capital du stock de la dette, en diminution 0,6% par rapport à 2016 en raison notamment du refinancement d'un emprunt à taux variable,
- 8,549 millions d'euros correspondant au remboursement en capital des loyers financiers des contrats de partenariat.
- 53 millions d'euros correspond au remboursement anticipé d'un emprunt à taux variable.

### **En recettes:**

- 48,480 millions d'euros au titre du financement de l'investissement départemental,
- 54,590 millions d'euros correspondant au refinancement d'un emprunt à taux variable doté d'une marge bancaire de 2,90%. Ce montant intègre l'indemnité liée au remboursement anticipé du prêt refinancé. Ce refinancement devrait générer une économie de près de 21 millions sur une durée de 20 ans.

Ces deux prêts constituent la deuxième tranche de l'enveloppe de 200 millions d'euros signée en novembre 2015 avec la Banque de développement du Conseil de l'Europe consommée à hauteur de 58%.

## Chapitre 20 Immobilisations Incorporelles (sauf 204)

### COMPARAISON DES DEPENSES REALISEES AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 - ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Dépenses</b>	<b>11,249</b>	<b>21,288</b>	<b>12,795</b>	<b>60,10%</b>

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Missions:</b>				
- Culture, patrimoine, archives	0,070	0,256	0,184	72,03%
- Développement urbain	0,047	0,840	0,624	74,33%
- Écologie urbaine	0,602	0,646	0,484	74,90%
- Éducation et jeunesse	1,347	5,724	2,391	41,77%
- Pilotage et modernisation	3,073	3,590	3,301	91,97%
- Réseau routier et mobilité durable	4,650	8,255	5,349	64,80%

## Chapitre 20 Immobilisations Incorporelles (sauf 204)

### **Mission: Culture, patrimoine, archives**

Les crédits affectés à cette mission ont été consommés à hauteur de 0,184 million d'euros. Ils se répartissent principalement entre les programmes suivants:

#### Programme: Archives

- des études de modernisation du système de gestion informatique des archives départementales (0,033 M€) ainsi que pour les travaux de numérisation des archives dans un but de conservation (0,052 M€).

#### Programme: Culture

- des études techniques (assistance à maîtrise d'ouvrage) relatives à la définition du «Grand Projet Image» (0,041 M€).

#### Programme: Patrimoine

- l'étude-diagnostique relative à la bourse du travail de Bobigny (0,014M€), des études techniques (programmation et études de reconstitution historique) pour la réalisation d'une réplique de maison néolithique sur le site de la Haute Ile (0,036 M€).

### **Mission: Développement Urbain**

En 2016, une enveloppe financière de 0,624 million d'euros a été consacrée à la poursuite de la consultation internationale pour l'aménagement du quartier métropolitain sur Dugny /La Courneuve.

### **Mission: Écologie urbaine**

Les réalisations 2016 s'élèvent à 0,484 million d'euros. Elles ont été destinées :

- aux études en matière de biodiversité (0,185 M€),
- aux études liées à l'insertion, l'aménagement des parcs départementaux et des liaisons vertes (0,189 M€),
- aux études pour les arbres d'alignement (0,036 M€),

- aux études concernant les sites extérieurs tels que les crèches, Champs-sur-Marne (0,074 M€).

### **Mission: Éducation et jeunesse**

Une enveloppe de 2,391 millions d'euros de crédits d'études et d'acquisitions de logiciels a été réalisée en 2016 correspondant:

- à la poursuite des études de constructions neuves et rénovations des collèges pour un montant de 1,795 million d'euros,
- à la poursuite du déploiement des environnements numériques de travail et du raccordement en très haut débit des collèges pour un montant de 0,596 million d'euros.

### **Mission: Pilotage et modernisation**

Les crédits réalisés à hauteur de 3,301 millions d'euros ont respectivement été utilisés pour:

- les achats de logiciels et les frais d'études nécessaires à la maintenance et aux évolutions des solutions numériques métiers (évolutions des logiciels pour les directions sociales, de gestion des ressources humaines, de gestion budgétaire et financière) (1,167 M€),
- les achats de logiciels et frais divers destinés aux applications relevant des développements d'usages et de services nouveaux conduits par la «Mission innovation numérique», notamment le développement de téléprocédures internes – dématérialisation du e-dossier RH, évolution de la plateforme de dématérialisation des circuits internes – Web Delib, e-courrier, e-parapheur et également externes recouvrant la demande de subventions ou la téléconsultation des droits MDPH (1,090 M€),
- les achats de logiciels et les frais d'études techniques visant au maintien en condition opérationnelle et à la sécurisation des systèmes informatiques départementaux, qu'il s'agisse des infrastructures (serveurs informatiques et infrastructures de communication) ou des progiciels (finances, ressources humaines et gestion des allocations de solidarité) (0,880 M€),
- les acquisitions de logiciels relevant de la micro informatique et des matériels d'impression (0,151 M€).

### **Mission: Réseau routier et mobilité durable**

Les crédits réalisés pour la mission réseau routier et mobilité durable, à hauteur de 5,349 millions d'euros, relèvent essentiellement du Plan de Déplacement Urbain et des infrastructures de transport en commun (4,462 M€).

### Programme: Circulations douces et cadre de vie

Les études réalisées en 2016 à hauteur de 0,165 million d'euros portent sur :

- l'aménagement des itinéraires cyclables (0,106 M€),
- la protection contre les nuisances phoniques, notamment sur les axes de l'ex-RN3 à Pantin/Bondy/Pavillons-sous-Bois/Livry-Gargan (0,059 M€).

### Programme: PDU et Infrastructures de transports en commun

Les crédits réalisés à hauteur de 4,462 millions d'euros se répartissent essentiellement de la manière suivante:

- 3,956 millions d'euros relatifs aux études pour les infrastructures de transports en commun:
  - le prolongement de la ligne du tramway T1 de Noisy-le-Sec à Val-de-Fontenay (2,730 M€),
  - la fin de la participation liée aux études du Tram'Y (0,608 M€),
  - le projet de requalification de l'ex-RN3 de Pantin aux Pavillons-sous-Bois (0,543 M€),
- 0,418 million d'euros d'études relatives au dispositif GERFAUT 2,
- 0,047 million d'euros pour les études en matière de franchissement (franchissement de l'Ile-Saint-Denis, passerelles de l'écluse à Sevran et de la Haute Ile à Neuilly-sur-Marne),
- 0,040 million d'euros consacré aux études pour l'amélioration de la circulation des bus.

### Programme: Réseau routier

Par ailleurs, des crédits d'études à hauteur de 0,722 million d'euros ont été affectés aux actions suivantes:

#### La mise en sécurité du réseau (0,519 M€)

- 0,082 million d'euros pour les études d'aménagements sécuritaires,
- 0,095 million d'euros pour les études diverses en matière d'éclairage public sur la voirie,
- 0,322 million d'euros liés aux études diverses d'entretien de la voirie et des ouvrages d'art,
- 0,019 million d'euros pour les moyens communs et fonciers.

Le développement et modernisation du réseau de voirie départementale (0,202 M€) dont la plus grande partie est destinée aux relevés topographiques réalisés sur le réseau de voirie (0,190 M€).

## **Mission: Supports internes**

### **Programme: Bâtiments Départementaux**

Les études réalisées au titre de ce programme s'élèvent à 0,430 million d'euros dont:

- 0,308 million d'euros au titre du déplacement des locaux de la direction de l'eau et de l'assainissement à Rosny-sous-Bois dans le cadre du projet de prolongement de la ligne 11,
- 0,077 million d'euros au titre des frais d'études préalables aux travaux de construction et de rénovation des bâtiments administratifs,
- 0,021 million d'euros au titre du centre technique La Motte à Bobigny.

## Chapitre 204 Subventions d'équipement versées

### COMPARAISON DES CREDITS REALISES AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 - ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
Dépenses	31,549	38,070	35,165	92,37%
Recettes	0,129	0,065	0,038	58,00%
<b>CHARGE NETTE</b>	<b>31,420</b>	<b>38,005</b>	<b>35,127</b>	

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Missions:</b>				
- Autonomie	0,467	0,481	0,461	95,84%
- Citoyenneté active et Sport	1,459	2,690	2,212	82,25%
- Conduite de l'action départementale	2,020	2,034	1,955	96,14%
- Culture, patrimoine, archives	0,368	0,503	0,503	100,00%
- Développement urbain	16,462	23,887	22,692	95,00%
- Education et jeunesse	3,059	2,564	2,472	96,43%
- Emploi, insertion et attractivité territoriale	0,514	0,575	0,524	91,09%
- Enfance et famille	0,520	0,860	0,745	86,65%
- Réseau routier et mobilité durable	6,679	3,146	2,274	72,30%

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Mission:</b>				
- Développement et urbain (OPAH/FIQ)	0,086	0,065	0,038	58,00%

### **Mission: Action sociale, prévention, santé**

Pour l'exercice 2016, les subventions versées s'élèvent à 0,100 million d'euros, destinées à l'amélioration de l'offre de prévention et de soins sur la Commune d'Aubervilliers. Dans ce cadre le Département a subventionné la rénovation de deux centres de santé et l'acquisition de mobiliers et matériels pour ces centres.

### **Mission: Autonomie**

Les réalisations s'établissent à 0,461 million d'euros. Elles portent sur l'accueil des personnes âgées et handicapées en établissement.

#### Programme: Personnes âgées

L'exercice 2016 a vu la poursuite des actions déjà engagées à hauteur de 0,409 million d'euros. Les actions financées concernent:

- l'humanisation et la mise aux normes de l'EHPAD et de l'USLD publics «les Ormes» à Montfermeil (0,039 M€);
- l'aide à la réalisation de travaux au sein de l'EHPAD Léopold Bellan à Romainville (0,130 M€);
- la poursuite du financement des travaux engagés concernant l'EHPAD Saint-Joseph à Noisy-le-Grand (0,110 M€) et l'EHPAD porté par SOS et Soins à Aulnay-sous-Bois (0,130 M€).

#### Programme: Personnes handicapées

Un budget de 0,053 million a été également consacré au soutien à la création d'un foyer d'accueil médicalisé (FAM) par l'association Arc en Ciel à Tremblay-en-France.

### **Mission: Citoyenneté active et Sport**

#### Programme: Sport et loisirs

Les crédits affectés en 2016 à ce programme ont été réalisés à hauteur de 2,212 millions d'euros,

- la majeure partie de ces crédits a été consacrée aux financements des réhabilitations d'équipements sportifs communaux dans le cadre du Plan de rattrapage des équipements sportifs voté en 2012 et qui ont concerné en 2016, un total de 38 équipements sportifs (1,432 M€),

l'autre partie des crédits a été consacrée:

- à la subvention d'équipement départementale versée au syndicat interdépartemental du parc des sports (SIGPS) pour participer aux travaux de gros entretien de ces équipements sportifs, notamment sur le site de Marville (0,500 M€),
- à la subvention exceptionnelle versée à la ville de Gagny pour la réhabilitation du gymnase Pablo Néruda (0,200 M€),
- aux subventions versées aux comités sportifs départementaux et aux « grands partenaires sportifs pour leur permettre d'acquérir ou renouveler du matériel spécifique à leurs disciplines (0,080 M€).

### **Mission: Conduite de l'action départementale**

Un budget de 1,955 million d'euros a été consacré aux versements des subventions suivantes:

- 1,233 million d'euros pour les travaux menés dans les casernes de la Brigade des sapeurs pompiers de Paris,
- 0,722 million d'euros de subventions en annuités versés à divers organismes.

### **Mission: Culture, patrimoine, archives**

#### **Programme: Culture**

Les réalisations financières s'élèvent à 0,503 million d'euros et se déclinent de la façon suivante:

- l'annuité 2016 de la subvention départementale destinée à la rénovation de la MC93 à Bobigny (0,405M€),
- l'annuité 2016 de la subvention destinée à la rénovation du Théâtre Gérard Philipe à Saint-Denis (0,048 M€),

- l'annuité 2016 de la subvention destinée à la rénovation du cinéma Le Trianon à Romainville (0,050 M€).

### **Mission: Développement urbain**

L'ensemble des subventions versées en 2016 s'élève à 22,692 millions d'euros en augmentation de 37,84% par rapport à l'exercice 2015 (16,462 millions d'euros). Cette hausse est essentiellement liée aux crédits consacrés à la mobilité métropolitaine dans le cadre de l'amélioration et du développement des réseaux de transports.

Les réalisations se répartissent comme suit:

#### **Programme: Aménagement et mobilité métropolitaine**

Les crédits réalisés dans le cadre de ce programme s'élèvent à 10,701 millions d'euros relatifs à des projets urbains soutenus par le Département:

- 10,495 millions d'euros au titre de la participation du Département au développement des réseaux de transports, soient:
  - le prolongement de la ligne 14 à la mairie de Saint-Ouen pour un montant de 3,430 millions d'euros au titre du premier appel de fonds;
  - le prolongement de la ligne 12 (phase 2) pour un montant de 2,648 millions d'euros;
  - le prolongement de la ligne 11 pour un montant de 4,417 millions d'euros au titre des études d'avant projet.
- la poursuite de la participation du Département à la réalisation des espaces publics du Projet Urbain et Universitaire (PUU) de Villetaneuse: 0,206 million d'euros.

#### **Programme: Habitat et politique de la ville**

La réalisation s'établit à 11,991 millions d'euros et se répartit de la manière suivante:

Pour l'habitat durable et innovant, au titre du logement social un montant de 6,096 millions d'euros destiné à:

- la poursuite du soutien à l'Office Public de l'Habitat 93 à hauteur de 5,500 millions d'euros,
- la poursuite du soutien à la production de logements sociaux neufs sur la base du principe d'une aide aux bailleurs sociaux d'un montant de 5 000 euros par logement social neuf à hauteur de 0,596 million d'euros.

Pour l'habitat durable et innovant, au titre de la réhabilitation du parc privé un montant de 4,895 millions d'euros destiné à:

- la poursuite des programmes OPAH/FIQ engagés dans le cadre de la réhabilitation des quartiers anciens: 0,977 million d'euros,
- l'aide aux propriétaires occupants: 0,826 million d'euros au titre du dispositif ACGPO et 0,334 million d'euros au titre du dispositif Renov'Habitat,
- la lutte contre l'habitat indigne: 0,565 million d'euros,
- le transfert de l'ensemble patrimonial de la Noue-Caillet: 2,154 millions d'euros.

Enfin dans le cadre de la politique de la ville, une subvention d'un million d'euros a été versée pour le soutien à la construction du groupe scolaire Clos Saint Lazare à Stains.

### **Mission: Éducation et jeunesse**

En faveur de l'éducation et de la jeunesse, les subventions versées s'élèvent quant à elles à 2,472 millions d'euros, elles ont été principalement destinées :

- pour 1,644 million d'euros à des subventions d'équipement versées à la Région pour les collèges en cités mixtes,
- pour 0,785 million d'euros aux subventions de premiers équipements dans les collèges,
- pour 0,032 million d'euros aux subventions de remise à niveau des équipements des collèges.

### **Mission: Emploi, insertion et attractivité territoriale**

Les crédits réalisés s'établissent à 0,524 million d'euros, ils se déclinent de la manière suivante:

- 0,398 million d'euros au titre des actions de recherche et de soutien aux pôles de compétitivité.

Dans le cadre des pôles de compétitivités, un montant de 0,343 million d'euros a été consacré aux groupements Advancity, Astech et Cap Digital ainsi que 0,054 million d'euros versés à Medicen et à Systematic;

- 0,096 million d'euros au titre des subventions accordées à des appels à projets dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire,
- 0,030 million d'euros au titre du «fonds d'amorçage» (avances remboursables) afin de financer les porteurs de projets et créateurs d'entreprises innovants hébergés au sein des incubateurs et pépinières d'entreprises de la Seine-Saint-Denis, en lien avec le dispositif régional.

### **Mission Enfance et famille**

Un budget de 0,745 million d'euros a permis de soutenir les programmes suivants :

#### **Programme: Accueil de la petite enfance**

Les dépenses réalisées à ce chapitre s'élèvent à 0,618 million d'euros, en progression de plus de 28% par rapport à l'exercice précédent et s'inscrivant dans le cadre du plan petite enfance et parentalité.

Ce budget a été consacré aux actions et aux dispositifs suivants:

- 0,278 million d'euros au titre du fonds départemental de développement de l'accueil collectif (FODDAC);
- 0,339 million d'euros en faveur des gestionnaires d'établissements de la petite enfance et les Maisons d'assistants maternels (MAM).

#### **Programme: Protection maternelle et infantile, planification familiale**

Pour la protection maternelle et infantile, les réalisations financières s'établissent à 0,128 million d'euros. Elles intègrent notamment :

- la poursuite du versement des aides attribuées concernant la construction et la rénovation de trois centres de PMI à Saint-Denis (0,038 M€),
- le soutien à la construction de la Maison d'accueil, d'écoute et d'orientation des femmes à Saint-Denis (0,030 M€),
- le soutien attribué à la commune de Neuilly-sur-marne pour le relogement de la PMI Dunant dans la maison de la petite enfance (0,023 M€).

### **Mission: Réseau routier et mobilité durable**

A ce chapitre, la réalisation des crédits s'établit à hauteur de 2,274 millions d'euros.

Programme: Circulations douces et cadre de vie

Dans le cadre de la lutte contre les nuisances phoniques, un budget de 0,594 million d'euros a été consacré aux actions de maîtrise du bruit, notamment le long de l'ex-RN3 à Pantin.

Programme: Réseau routier

Les subventions versées à hauteur de 1,155 million d'euros ont été exclusivement affectées au prolongement de la RD 28.

Programme: Plan de Déplacement Urbain et infrastructures de transports en commun

A ce programme, il a été consacré 0,525 million d'euros relatifs aux subventions d'équipement versées pour la réalisation du T8 (0,244 M€) et pour l'insertion urbaine de l'ex RN3 (0,282 M€).

**Mission: Supports internes**

S'inscrivant dans le cadre du Plan Petite Enfance et Parentalité, une subvention de 1,105 million d'euros a été versée à la commune de Romainville au titre de la rénovation de la crèche Gagarine.

## Chapitre 21 et 23 Immobilisations corporelles et immobilisations en cours

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015- ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
Dépenses	121,831	159,847	140,302	87,77%
Recettes		0,005	0,044	
<b>CHARGE NETTE</b>	<b>121,831</b>	<b>159,842</b>	<b>140,258</b>	

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Missions:</b>				
- Ecologie urbaine	5,086	6,088	5,735	94,21%
- Education et jeunesse	63,878	72,880	67,907	93,18%
- Enfance et famille	0,304	0,411	0,355	86,46%
- Pilotage et modernisation	3,967	5,318	4,711	88,59%
- Réseau routier et mobilité durable	35,462	49,707	44,325	89,17%
- Supports internes	12,734	24,917	16,839	67,58%

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Mission:</b>				
- Education et jeunesse			0,044	

### **Mission: Citoyenneté active et Sports**

#### Programme: Sports et loisirs

Les crédits réalisés pour ce programme à hauteur de 0,113 million d'euros ont été principalement consacrés à la réalisation de travaux de parcours de santé au parc Départemental Georges Valbon pour favoriser les pratiques sportives de loisirs (0,107 M€).

### **Mission: Culture, patrimoine, archives**

Les dépenses imputées à ce chapitre se sont élevées en 2016 à 0,118 million d'euros répartis entre les programmes suivants:

#### Programme: Archives

Les dépenses réalisées en 2016 au titre de ce programme se sont élevées à 0,064 million d'euros notamment au service de:

- l'achat de matériels audio-vidéo destiné à la conservation d'archives audio dont les archives départementales possèdent une importante collection (0,024 M€),
- de travaux de restauration d'ouvrages rares (0,024M€),
- d'acquisitions d'archives et ouvrages anciens (0,005 M€).

#### Programmes: Culture et Patrimoine culturel

Les dépenses réalisées à hauteur de 0,054 million d'euros ont contribué à:

- l'enrichissement de la collection départementale d'art contemporain par l'acquisition d'œuvres (0,013M€) et de matériels destinés à sa présentation et à sa préservation (0,009M€),
- l'acquisition de matériels techniques propres aux besoins de l'archéologie, notamment pour les besoins de «l'archéosite» implanté au parc départemental de la Haute Ile à Neuilly-sur-Marne (0,032 M€).

## **Mission: Écologie urbaine**

Les réalisations à hauteur de 5,735 millions d'euros relèvent intégralement du programme biodiversité et nature en ville. Elles connaissent une progression de 12,77% par rapport à l'exercice précédent, cette progression est directement liée à la mise en œuvre du Plan Réinventons nos parcs, voté le 29 septembre 2016.

Le Département a engagé en 2016 un programme de modernisation de ses parcs, planifié sur 2016-2020, pour permettre l'augmentation de leur fréquentation tout en préservant leurs qualités paysagères et écologiques auxquelles la population est fortement attachée.

Les crédits réalisés se présentent au travers des axes poursuivis suivants:

### L'accueil, l'intensification et la diversification des usages des parcs départementaux (3,596 M€):

Outre l'acquisition de matériels (0,229 M€), des travaux d'amélioration ont été réalisés à hauteur de 3,367 millions d'euros, ils ont permis :

- au parc Georges Valbon, la réalisation de deux aires de fitness dont une accessible aux personnes à mobilité réduite, d'une station d'étirement et d'échauffement, la rénovation des aires de jeux (sols et équipements) et des voiries (1,299 M€);
- au parc du Sausset, la poursuite de la mise en accessibilité, l'installation de toilettes sèches, l'entretien des voiries, des aires de jeux et sanitaires (0,649M€);
- au niveau des six autres parcs urbains (6 parcs) à hauteur de 1,419 million d'euros pour la poursuite de la réfection d'allées et de parkings, des travaux de clôture et de sécurisation;
- le renouvellement du mobilier des parcs (bancs, chaises, tables de pique nique, poubelles ...) pour l'amélioration du confort des visiteurs à hauteur de 0,229 million d'euros.

### L'insertion des parcs départementaux sur la ville et développement des liaisons vertes (2,139 M€) comprenant:

- une enveloppe financière de 1,024 million d'euros affectée aux travaux d'aménagement des parcs, dont 0,599 million d'euros de travaux au sein du Parc de la Bergère afin de rénover une aire de jeux et de réaliser une piste cyclable ainsi qu'une voie piétonne;
- une enveloppe de 0,731 million d'euros pour les travaux relatifs aux espaces extérieurs des crèches et des PMI s'inscrivant dans le cadre du Plan Petite Enfance et Parentalité en accompagnement des travaux menés sur les bâtiments;

- une enveloppe de 0,212 million d'euros destinée au renouvellement de plantations d'arbres d'alignement;
- une enveloppe de 0,137 million d'euros pour les travaux relatifs au Chemin des parcs Secteur Est.

### **Mission: Éducation**

Les réalisations 2016 s'élèvent à 67,907 millions d'euros en forte progression par rapport à l'exercice précédent, progression particulièrement marquée (+47%) au niveau des travaux de grosses réparations dans les collèges et s'inscrivant dans les ambitions portées par le PAC.

#### **Programme: Accueil des collégiens et de la communauté éducative**

Les crédits réalisés s'établissent à 67,837 millions d'euros dans le cadre de la poursuite du Plan Exceptionnel d'Investissement (PEI) et du Plan Ambition Collèges (PAC) en augmentation de 6,31% par rapport à l'exercice précédent.

Ces crédits ont permis la poursuite de la montée en puissance des travaux de rénovation dans le cadre du Plan Ambition Collèges, soit un montant de 30,702 millions d'euros réalisés (20,835 M€ en 2015).

Les réalisations 2016 intègrent également, dans le cadre du programme de constructions neuves et rénovations pour un montant de 30,084 millions d'euros, principalement consacrés aux opérations suivantes:

- le solde financier de la reconstruction du collège Didier Daurat au Bourget pour un montant de 2,843 millions d'euros;
- la poursuite de la rénovation du collège Jean Jaurès à Saint-Ouen pour un montant de 3,408 millions d'euros;
- la rénovation avec extension du collège Gustave Courbet à Pierrefitte pour un montant de 2,981 millions d'euros;
- la construction du 6ème collège d'Aubervilliers pour un montant de 0,460 million d'euros;
- la reconstruction du collège Jean Lolive à Pantin pour un montant de 1,256 million d'euros;
- la construction du pôle sportif Dora Maar à Saint-Denis/ Saint-Ouen pour un montant de 2,220 millions d'euros;
- les loyers relatifs aux gros entretiens dans le cadre des premiers contrats de partenariat, soit 1,916 million d'euros;

- la participation du Département aux contrats de partenariat dans le cadre du PAC pour un montant de 13,127 millions d'euros (collèges à Livry-Gargan, Montreuil et Aulnay-sous-Bois).

En complément une campagne importante de dotation en matériel et mobilier a été réalisée pour un montant de 1,077 million d'euros (0,832 M€ en 2015), soit une évolution de 29,44% par rapport à l'exercice précédent.

#### Programme: Projet Éducatif Départemental

Les réalisations budgétaires de ce programme d'un montant de 0,070 million d'euros recouvrent essentiellement l'acquisition de matériel de restauration.

#### **Mission: Enfance et famille**

##### Programme: Accueil de la petite enfance

Les crédits consommés en 2016 ont représenté un montant de 0,278 million d'euros, en progression de 32% par rapport à l'exercice précédent. Ils ont permis dans le cadre du plan petite enfance et parentalité, l'achat de mobiliers et d'équipements spécifiques pour les crèches en vue de renouvellement et pour l'équipement neuf des établissements rénovés.

##### Programme: Aide sociale à l'enfance

Un budget de 0,017 million d'euros a été consacré à l'acquisition de mobilier pour enfants.

##### Programme: Protection maternelle et infantile

En faveur des équipements de PMI, les dépenses relatives à l'acquisition de mobilier pour enfants et de matériels spécifiques se sont établies à 0,060 million d'euros.

#### **Mission: Réseau routier et mobilité durable**

Les réalisations 2016 s'élèvent à 44,324 millions d'euros en progression de près de 25 % par rapport à l'exercice précédent (35,462 M€). Elles ont été affectées aux programmes suivants:

##### Programme: Circulations douces et cadre de vie

Les réalisations s'établissent à 5,077 millions d'euros, elles ont permis de réaliser :

- des travaux d'aménagement favorisant la marche s'inscrivant dans le cadre du plan de mobilité durable (3,009 M€);
- des travaux d'éclairage et d'aménagement de la piste du Canal de l'Ourcq (1,495 M€);
- des travaux d'aménagements cyclables (0,573 M€).

#### Programme: PDU et Infrastructures de transport en commun

En 2016, les réalisations financières à hauteur de 21,125 millions d'euros ont permis d'accompagner la réalisation des infrastructures suivantes:

- la réalisation des infrastructures de tramways et BHNS (10,919 M€):
  - 2,173 millions d'euros pour le prolongement du T1 de Noisy-le-Sec à Val de Fontenay dont 1,696 millions d'euros au titre des acquisitions foncières,
  - 6,379 millions d'euros pour le règlement du solde de l'opération T8 (TramY),
  - 0,535 million d'euros pour le T1 Saint-Denis/Asnières/Gennevilliers,
  - 0,187 million d'euros pour le Tzen 3,
  - 1,633 million d'euros, pour les aménagements nécessaires à la remise à niveau des équipements sur la ligne historique du T1.
- la poursuite de la modernisation de l'outil de gestion et de régulation des feux «GERFAUT 2» à hauteur de 6,637 millions d'euros,
- l'amélioration de la circulation des bus à hauteur de 3,134 millions d'euros recouvrant:
  - 1,609 million d'euros pour l'amélioration des points d'arrêts des transports en commun pour les personnes à mobilité réduite,
  - 0,433 million d'euros pour les franchissements, avec en 2016, l'opération relative à la passerelle de l'Ecluse à Sevran,
  - 1,048 million d'euros pour la poursuite des travaux du comité d'axe et la requalification de la ligne 143,
  - 0,242 million d'euros pour le traitement des difficultés relatives à la circulation des bus et à l'amélioration de la régularité des lignes,
  - 0,235 million d'euros pour les travaux d'aménagement d'accès à la gare du Raincy.

## Programme: Réseau routier

En matière de réseau routier, les crédits réalisés s'établissent à 18,123 millions d'euros et se ventilent entre les actions suivantes:

- la mise en sécurité du réseau (15,475 M€):
  - les aménagements sécuritaires pour un montant de 5,160 millions d'euros, dont ceux spécifiques aux abords des collèges (1,032 M€);
  - la rénovation et le renforcement de l'éclairage public, prestation qui contribue également aux enjeux de sécurité et à la qualité de l'espace public pour un montant de 1,246 million d'euros;
  - la maintenance et l'exploitation du patrimoine, afin de poursuivre les travaux de remise en état des voiries départementales, de la signalisation tricolore et des ouvrages d'art pour un montant de 8,199 millions d'euros;
  - les grosses réparations des berges pour un montant de 0,288 million d'euros;
  - les moyens communs nécessaires à l'activité de la direction pour un montant de 0,582 million d'euros essentiellement liés à l'acquisition de véhicules techniques.
- le développement et la modernisation du réseau de la voirie départementale (2,648 M€) recouvrant:
  - les travaux de jalonnement pour un montant de 0,129 million d'euros;
  - la poursuite de la RD28 prolongée à l'Est afin d'assurer sa mise en service à l'horizon de l'ouverture du service voyageur de la Tangentielle Nord pour un montant de 1,348 million d'euros;
  - les travaux de requalification pour un montant de 1,171 million d'euros concernant les travaux d'aménagement de l'ex-RN370 à Clichy-sous-Bois et les travaux d'aménagement de l'ex-RN302 à Montreuil, rue de Paris.

## Mission: Ressources humaines

Les dépenses réalisées à hauteur de 0,121 million d'euros sont principalement liées à

- l'achat de matériels d'adaptation aux postes de travail pour les agents départementaux porteurs de handicap dans le cadre de la politique du handicap en lien avec les prescriptions du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) (0,051 M€),

- l'acquisition de matériels spécifiques à l'activité de la médecine professionnelle (0,012 M€) et à l'achat de matériels d'adaptation aux postes de travail pour améliorer les conditions de travail d'agents départementaux suite à des recommandations d'aménagements de poste formulées par le service de la médecine professionnelle ou des préconisations d'ergonomie du travail (0,056 M€).

### **Mission: Supports internes**

#### **Programme: Bâtiments départementaux**

Les réalisations 2016 s'élèvent à 14,454 millions d'euros, elles progressent de 28,78% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution porte principalement sur le programme bâtiments départementaux dans le cadre de la mise en œuvre du Plan petite enfance et parentalité ainsi que dans le cadre de la sécurisation des sites départementaux.

- 5,825 millions d'euros relatifs aux opérations de constructions et de rénovations lourdes comprenant:
  - 1,495 million d'euros de crédits principalement fléchés dans le cadre du Plan Petite Enfance et Parentalité;
  - 3,824 millions d'euros de crédits destinés au relogement des installations techniques des locaux de la DEA dans de nouveaux bâtiments;
  - 0,049 million d'euros de crédits destinés à la poursuite des travaux de reconstruction du garage départemental;
  - 0,316 million d'euros concernant la rénovation lourde de l'immeuble Picasso;
  - 0,140 million d'euros au titre du relogement des CDDPS.
- 8,628 millions d'euros affectés aux travaux de modernisation et de grosses réparations dont:
  - 4,546 millions d'euros au titre du Plan Petite Enfance et Parentalité incluant 2,019 millions d'euros pour l'amélioration des conditions d'accueil et de travail ainsi que 2,149 millions d'euros pour les travaux de modernisation énergétique pour les crèches, les établissements de PMI, de service social et d'aide sociale à l'enfance;
  - 1,289 million d'euros au titre de la sécurisation des sites départementaux;
  - 1,103 million d'euros au titre du remplacement des climatiseurs et de la rénovation des ascenseurs des immeubles Colombe et Picasso;
  - 1,749 million d'euros pour l'ensemble des autres sites.

## Programme: Logistique

Les dépenses s'élèvent à 2,310 millions d'euros en 2016, soit une évolution de + 53% par rapport à l'exercice 2015 (1,508 M€).

Cette progression est directement liée à l'accélération du renouvellement de la flotte automobile avec l'objectif de disposer d'un parc automobile dans une démarche de développement durable (1,492 M€ en 2016 contre 0,698 M€ en 2015).

Les autres dépenses; soit 0,818 million d'euros, ont permis de renouveler et d'équiper les services en mobilier (0,410 M€) et les cuisines en matériel (0,408 M€).

## Chapitre 27 Autres immobilisations financières

### COMPARAISON DES CREDITS REALISES AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 - ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Dépenses</b>	0,041	0,171	0,088	51,58%
<b>Recettes</b>	0,042	0,055	0,023	42,06%
<b>CHARGE NETTE</b>	-0,001	0,116	0,065	

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Missions:</b>				
<b>- Supports internes</b> <i>(dépôts et cautionnement)</i>	0,005	0,010	0,005	49,70%
<b>- Ressources humaines</b> <i>(Prêts au personnel dont prêts véhicules verts)</i>	0,036	0,161	0,083	51,69%

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Mission:</b>				
<b>- Ressources humaines</b> <i>(remboursements en capital de prêts accordés aux agents départementaux)</i>	0,042	0,055	0,023	41,62%

## ***SECTION DE FONCTIONNEMENT***

## Chapitre 002 Résultat de fonctionnement reporté

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
Recettes	48,870	46,051	46,051	-5,77%	100%

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<i>Mission : Finances</i>	48,870	46,051	46,051	-5,77%	100%

## Chapitre 002 Résultat de fonctionnement reporté

Conformément à la délibération relative à la reprise des résultats et les conditions d'affectation, le report en fonctionnement du solde de l'exécution de l'exercice 2016 s'est établi à 46,051 millions d'euros, au titre du budget principal.

## Chapitre 11 Charges à caractère général

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
Dépenses	148,874	153,344	145,686	-2,14%	95,01%

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Missions:</b>					
- Action sociale, prévention, santé	10,228	10,432	9,262	-9,44%	88,79%
- Autonomie	27,793	26,528	26,153	-5,90%	98,59%
- Citoyenneté active et sport	0,107	0,201	0,143	33,42%	71,06 %
- Conduite de l'action départementale	3,077	3,191	3,035	-1,38%	95,09%
- Culture, patrimoine, archives	0,898	0,869	0,778	-13,34%	89,51%
- Développement urbain	0,413	0,385	0,380	-7,85%	98,90%
- Écologie urbaine	8,473	8,569	8,368	-1,24%	97,65%
- Éducation et jeunesse	12,241	12,101	18,676	52,57%	92,91%
- Emploi, insertion et attractivité territoriale	0,623	0,680	0,537	-13,92%	78,94%
- Enfance et famille	23,182	22,396	22,123	-4,57%	98,78%
- Pilotage et modernisation	3,630	3,864	3,457	-4,75%	89,46%
- Réseau routier et mobilité durable	4,515	5,074	5,055	11,95%	99,60%
- Ressources humaines	2,266	2,568	1,967	-13,19%	76,60%
- Supports internes	51,211	48,136	45,546	-11,06%	94,62%

## Chapitre 11 Charges à caractère général

### **Mission: Action sociale, prévention, santé**

Les réalisations budgétaires en 2016 et imputées à ce chapitre s'établissent à 9,262 millions d'euros.

#### Programme: Accompagnement social

Les réalisations 2016 s'élèvent à 6,193 millions d'euros, elles sont majoritairement consacrées aux remboursements des dépenses de fonctionnement aux gestionnaires délégués des circonscriptions de service social conventionnées à hauteur de 5,167 millions d'euros, en diminution de 17 % par rapport à l'exercice précédent compte tenu de la fin du conventionnement avec la ville d'Aulnay-sous-Bois et d'une baisse constante au cours de l'année du nombre de postes d'assistants sociaux de la Ville du Blanc-Mesnil.

Les réalisations 2016 comprennent également:

- dans le cadre du droit au logement, 0,460 million d'euros dédiés à la mise en œuvre d'enquêtes sociales (diagnostics sociaux et financiers) pour la prévention des expulsions locatives (IEPEL),
- les frais liés aux mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP) et aux mesures d'accompagnement judiciaire (MAJ) pour 0,449 million d'euros contre 0,280 million d'euros l'exercice précédent, soit une évolution de 60,35%, qui s'explique par:
  - le report sur 2016 d'une partie du paiement des mesures de 2015,
  - les nouvelles modalités définies par l'Etat pour le calcul des dotations qui augmentent la participation du Département;
  - l'augmentation de la durée moyenne des mesures en 2016, certaines des situations nécessitant un accompagnement supérieur à 24 mois;
- les frais d'interprétariat à hauteur de 0,040 million d'euros;
- les autres frais liés à l'activité à hauteur de 0,077 million d'euros qui ont notamment permis de proposer des groupes d'analyse de pratique pour lutter contre l'usure professionnelle ou permettre aux professionnels de prendre du recul par rapport aux situations qu'ils rencontrent, ainsi que de déployer des actions collectives dans le cadre des rencontres professionnelles.

### Programme: Prévention des conduites à risques

les dépenses consacrées à ce programme d'un montant de 0,331 million d'euros ont permis de financer:

- d'une part, les interventions de la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques dans ses missions de centre de ressources en direction des professionnels de la prévention jeunesse (organisation de recherches-actions et organisation du diplôme d'université spécialisé avec Paris XIII) (0,174 M€),
- d'autre part, les actions de médiation et d'information en direction du public jeune conduites par la structure Tête à Tête implantée depuis 10 ans maintenant au sein de l'un des plus grands centres commerciaux d'Ile de France à Rosny-sous-Bois (0,157 M€).

### Programme: Prévention et promotion de la santé

Les dépenses liées à la prévention et à la promotion de la santé s'élèvent à 2,666 millions d'euros.

Le poste budgétaire le plus élevé, 94% des réalisations, concerne la lutte contre les maladies infectieuses, à hauteur de 2,508 millions d'euros, incluant:

- 1,744 million d'euros pour la mise à disposition de vaccins,
- 0,440 million d'euros pour les actions de lutte contre la tuberculose (dépistage, consultations, réalisations d'examen),
- 0,231 million d'euros dans le cadre de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles,
- 0,093 million d'euros consacrés aux dépenses nécessaires à l'activité des Centres départementaux de dépistage et de prévention Sanitaire (CDDPS) et aux frais de gestion des déchets.

Dans le cadre de l'action «Santé bucco-dentaire», des actions de dépistage menées dans les écoles, la réalisation de documents d'informations ainsi que la prise en charge de fournitures notamment pour les crèches ont été financées à hauteur de 0,159 million d'euros.

### Programme: Promotion des droits fondamentaux

En 2016, les dépenses liées aux actions menées dans le cadre de l'Observatoire des violences faites aux femmes (dépenses de communication, formation, documentation et location mobilière) se sont élevées à 0,072 million d'euros.

### **Mission: Autonomie**

Au présent chapitre, les réalisations constatées au compte administratif 2016 s'élèvent à 26,153 millions d'euros.

#### **Programme: Personnes Âgées**

Les dépenses en faveur des personnes âgées s'élèvent à 22,070 millions d'euros.

Le financement du forfait améthyste constitue le principal poste de dépense pour un montant de 21,695 millions d'euros, en diminution de 5% par rapport à l'exercice précédent tenant principalement compte des nouvelles modalités de facturation du prestataire sur la base des forfaits améthystes chargés et non plus sur les droits attribués.

A cette dépense, s'ajoutent 0,374 million d'euros au titre de l'aide ménagère (publique et privée).

#### **Programme: Personnes handicapées**

Les dépenses réalisées à ce chapitre en faveur des personnes handicapées atteignent 4,083 millions d'euros, elles intègrent:

- 3,363 millions d'euros pour le dispositif de transports spécialisés (PAM 93), les recettes associées s'élèvent à 1,974 million d'euros;
- 0,699 million d'euros pour l'aide ménagère.

### **Mission : Citoyenneté active et Sport**

Les crédits consacrés à cette mission en 2016 s'élèvent à 0,143 million d'euros et ont principalement concerné les frais de promotion et les prestations associées aux activités de valorisation du mouvement sportif du Département (accompagnement des manifestations sportives, soutien à l'organisation d'activités éducatives et sportives en direction des jeunes publics, mise à disposition et animation des équipements sportifs départementaux).

### **Mission: Conduite de l'action départementale**

Les crédits utilisés en 2016 au titre de cette mission se sont élevés au total à 3,035 millions d'euros. Ils ont concerné les programmes suivants:

#### Programme: Information et communication

Les crédits affectés aux actions de communication du Département ont représenté en 2016 une enveloppe totale de 2,886 millions d'euros, en diminution de 3 % par rapport à l'exercice précédent, à destination:

- du magazine «Seine-Saint-Denis.fr» distribué à l'ensemble des Séquano-Dyonisiens (1,268 M€),
- des opérations de promotion des politiques départementales en tant que telles (1,263M€),
- des campagnes de communication sectorielles (0,290 M€).

#### Programme: Mission Jeux Olympiques

Les dépenses réalisées au titre de la promotion de la candidature de Paris et de la Seine-Saint-Denis à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 se sont élevées à 0,165 million d'euros.

#### Programme: Commande publique

les crédits utilisés à ce titre en 2016 ont été pour l'essentiel concerné l'adhésion au réseau «Maximilien», réseau de collectivités locales qui offre la possibilité de dématérialisation des dossiers de marchés publics (0,017 M€), et de manière résiduelle, les frais liés au processus de certification des procédures de passation des marchés publics de notre collectivité (0,002M€).

#### **Mission: Culture, patrimoine, archives**

Les crédits consacrés en 2016 à cette mission et à ce chapitre s'élèvent à 0,778 million d'euros et se ventilent entre les programmes suivants:

- 0,065 million d'euros destinées aux achats de matériels et prestations de services nécessaires à la collecte et à la conservation des archives (0,038M€), ainsi qu'aux prestations destinées à la mise en valeur de ce fonds archivistique pour le rendre accessible au public (0,027M€),
- 0,290 million d'euros qui ont été essentiellement consacrés aux actions de valorisation des divers événements culturels proposés au cours de l'année (invitations, affiches, articles...) ainsi qu'aux droits d'auteurs,
- 0,423 million d'euros correspondant essentiellement aux diverses prestations de services nécessaires à la réalisation et à la valorisation des fouilles archéologiques (location de pelles mécaniques, achats de matériels de protection pour le travail sur sites pollués, prestations de datation des mobiliers recueillis, de céramistes, de topographes, de traitement de métaux...), mais aussi les prestations des médiateurs archéologiques sur l'Archéosite de la Haute Ile, ou encore les prestations de communication pour le jeu «de visu» et la valorisation du patrimoine architectural de la Seine-Saint-Denis.

### **Mission: Développement Urbain**

Les réalisations budgétaires en 2016 s'élèvent à 0,380 million d'euros; Elles recouvrent principalement:

- la prise en charge de 50% du coût de la carte imagine R pour un montant de 0,301 million d'euros; auxquels s'ajoutent 0,608 million d'euros inscrits au chapitre 65,
- le règlement de la dernière cotisation à l'association Ville et Transport Ile-de-France, soit 0,033 million d'euros.

### **Mission: Écologie urbaine**

En 2016, les crédits relatifs à la mission «Écologie urbaine» se sont établis à 8,368 millions d'euros. Ils concernent les programmes suivants:

#### **Programme: Qualité de l'environnement urbain**

L'enveloppe financière réalisée à hauteur de 0,078 million d'euros a principalement permis de régler les cotisations à Airparif, l'Observatoire des déchets d'Ile-de-France (ORDIF) et à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC)

#### **Programme: Biodiversité et nature en ville**

Les crédits réalisés s'élèvent à 8,290 millions d'euros, principalement destinés au développement de l'accueil, de l'intensification et de la diversification des usages des parcs.

Plus précisément les crédits réalisés afin d'améliorer l'accueil et de faire venir encore plus de visiteurs dans les parcs s'établissent en 2016 à 6,702 millions et se répartissent entre:

- l'entretien des parcs, dépenses liées à la fréquentation par le public ainsi qu'à l'entretien des espaces par des tontes et des fauches: 5,468 millions d'euros dont 2,283 millions d'euros pour le Parc Georges Valbon, 1,171 million d'euros pour le Parc du Sausset, 1,586 million d'euros pour les parcs urbains, 0,307 million d'euros pour le Parc de la Poudrerie;
- L'assistance au public: 1,234 million d'euros consacrés à l'animation dans l'ensemble des parcs soit 0,823 million d'euros incluant l'ensemble des animations programmées sur l'année (Fête de la Nature, Un été dans les parcs...) et la communication s'y rapportant ainsi que la présence d'hôtesse dans les maisons des parcs.

A ces réalisations s'ajoutent:

- le remboursement conventionnel à l'Agence des Espaces Verts (AEV) de 0,150 million d'euros pour l'entretien des espaces verts gérés par l'AEV sur le territoire de la Seine-Saint-Denis;
- l'entretien des continuités vertes: 0,825 million d'euros;
- l'entretien des espaces verts des bâtiments départementaux: 0,613 million d'euros dont 0,458 million d'euros pour les crèches, les équipements de PMI et d'aide sociale à l'enfance.

### **Mission: Éducation et jeunesse**

Imputé à ce chapitre, un volume de crédits de 18,676 millions d'euros, en forte progression par rapport à l'exercice précédant (+52%) résulte:

- de la prise en charge du Chèque réussite en année pleine,
- de la modification de l'inscription comptable des dépenses relatives à l'électricité compte tenu de la reprise en gestion par le Département dans un enjeu de mutualisation,
- de la montée en charge de la maintenance informatique des équipements installés dans les collèges,
- de la montée en charge des cuisines centrales.

**Programme : Accueil des collégiens et de la communauté éducative**

En 2016, les crédits relatifs au programme «Accueil des collégiens et de la communauté éducative» se sont établis à 11,308 millions d'euros, en augmentation de 48,72%. Ils recouvrent essentiellement:

- *les dépenses liées à la maintenance des collèges*: 4,956 millions d'euros dont:
  - 4,703 millions d'euros d'entretien des collèges incluant la prise en charge de l'électricité pour 2,504 million d'euros dans le cadre d'un groupement d'achat,
  - 0,476 million d'euros liés aux frais connexes (gardiennage, déménagements, logements de fonction);
- *les dépenses liées aux constructions neuves, rénovations et extensions* pour un montant de 4,470 millions d'euros comprenant les frais induits par les contrats de partenariat pour un montant de 4,461 millions d'euros qui intègrent les participations au contrat de partenariat n° 4;
- la montée en charge de *la maintenance informatique* à hauteur de 1,490 million d'euros correspondant à la maintenance en année pleine des 125 collèges;
- les crédits relatifs à l'action «*Moyens de fonctionnement des collèges*» d'un montant de 0,392 million d'euros.

#### Programme: Projet éducatif départemental

Une enveloppe financière de 7,368 millions d'euros a été réalisée, en progression de 59,57% par rapport à l'exercice précédent.

Une progression qui intègre notamment l'impact de la montée en charge du dispositif du Chèque Réussite par le Département pour un montant de 2,991 millions d'euros.

En 2016, le Département a délivré 14 756 chèques réussites d'une valeur de 200 euros permettant ainsi d'acheter des fournitures scolaires, des livres et du matériel numérique, utilisables dans les commerces partenaires de Seine-Saint-Denis.

Cette progression relève également des crédits relatifs à la restauration des collégiens pour un montant de 3,929 millions d'euros. Il s'agit de crédits destinés au fonctionnement des cuisines centrales qui ont produit 32,29% de repas supplémentaires en 2016 pour 35 530 collégiens demi pensionnaires.

S'ajoutent à ces crédits:

- une enveloppe de 0,133 million d'euros qui a notamment permis la poursuite et l'achèvement du projet @ppor avec une restitution et un rapport final, ainsi que la mise en œuvre de nouveaux parcours de découverte des métiers;
- une enveloppe de 0,209 million d'euros pour les frais liés aux centres d'information et d'orientation dans le cadre de la fin de gestion départementale;

- une enveloppe de 0,085 million d'euros dans le cadre des actions d'éducation au développement durable et du conseil des collégiens; ces crédits ont notamment permis à quatre nouveaux collèges de bénéficier de l'installation de ruches accompagnée d'animations pédagogiques.

### **Mission: Emploi, insertion et attractivité territoriale**

Au présent chapitre, les réalisations constatées au compte administratif 2016 s'élèvent à 0,537 million d'euros contribuant à la réalisation des programmes suivants:

#### **Programme: Attractivité territoriale**

Les réalisations 2016 s'élèvent à 0,241 million d'euros.

Pour l'essentiel, ces crédits ont été destinés à l'organisation ou à la participation à quatre salons: le salon des entrepreneurs, le salon de l'immobilier d'entreprises, Futur en Seine et Screen 4 all (0,201 million d'euros), manifestations qui permettent de valoriser les atouts économiques du territoire départemental.

Ils ont aussi permis d'accompagner le lancement de la marque « IN SEINE-SAINT-DENIS », label destiné à renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire d'excellence, d'avenir, et à faire connaître les initiatives innovantes et les talents issus des domaines économiques, culturels, sportifs, scientifiques, sociaux...

#### **Programme: Insertion par l'emploi**

Les crédits réalisés en 2016 dans le cadre de la politique en faveur de l'emploi s'élèvent à 0,287 million d'euros.

Ils ont été majoritairement destinés (0,185 M€) à l'organisation et à la participation à des manifestations pour l'emploi comme «Les défis pour l'emploi en seine Saint Denis», le forum de l'emploi du numérique ainsi que le Campus des métiers.

A ces crédits s'ajoutent, 0,102 million d'euros dans le cadre de la veille et de l'innovation pour la réalisation d'études sur les filières prioritaires et les nouveaux emplois, ainsi que l'acquisition de base de données.

### **Mission: Enfance et famille**

Les réalisations constatées au compte administratif 2016 s'élèvent à 22,123 millions d'euros. Elles se déclinent entre les programmes suivants:

### Programme: Accueil de la petite enfance

Les crédits affectés à ce programme ont été consommés en 2016 à hauteur de 1,898 million d'euros, en progression de 3,87%.

Ils ont essentiellement été consacrés au fonctionnement des crèches départementales (1,727 M€) pour leur permettre d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions d'hygiène, de sécurité et de confort (alimentation, produits et prestations de contrôle d'hygiène, jeux et activités éducatives, accompagnement des équipes).

Les autres dépenses ont été consacrées aux frais de formation des assistants maternels dans le cadre des processus d'agrément de ces professionnels de la petite enfance (0,170 M€).

### Programme: Aide sociale à l'enfance

Les dépenses 2016 à hauteur de 3,454 millions d'euros se décomposent de la manière suivante:

- au titre de l'accueil familial: 1,987 million d'euros, dont 1,718 million d'euros pour les frais de transports, premier poste de dépenses imputées à ce chapitre, et 0,269 million d'euros pour les honoraires d'avocats;
- au titre de l'accueil en structures collectives: 0,930 million d'euros, recouvrant des prestations de médiation familiale et des visites en présence d'un tiers dans le cadre de la protection judiciaire (0,561M€) et des honoraires médicaux, frais d'analyse, frais dentaires et produits pharmaceutiques (0,369 M€);
- au titre de l'accompagnement: 0,520 million d'euros destinés à couvrir les dépenses d'alimentation, d'habillement, d'interprétariat ou encore les actions de remobilisation éducative.

### Programme: Protection maternelle et infantile

Les dépenses 2016 s'élèvent à 16,771 millions d'euros.

Dépense principale, le remboursement des charges de fonctionnement supportées par les centres de PMI et de planification familiale à gestion déléguée a donné lieu à une dépense de 14,548 millions d'euros.

Les autres dépenses recouvrent:

- la prise en charge des examens médicaux (1,131 M€);
- la prise en charge des produits pharmaceutiques et l'achat de petit matériel médical (0,444 M€);
- les prestations d'interprétariat (0,447 M€);
- les frais liés à l'activité (0,198 M€).

## **Mission: Europe et solidarité internationale**

Les dépenses réalisées au titre de cette mission ont représenté 0,149 million d'euros lesquelles ont été consacrées:

- aux prestations d'assistance au montage des dossiers de financements européens pour les services départementaux (FSE et FEDER) (0,014 M€), ainsi qu'à la cotisation à l'organisme Ile de France Europe (IDFE) qui facilite la représentation du Département au niveau Européen (0,065 M€),
- aux activités de valorisation des actions de coopération internationales conduites par le Département, notamment au travers de sa participation au réseau «Cités Unies de France» (0,030M€),
- aux activités de centre de ressources en matière de coopération internationale et de développement équitable conduites par «Via Le Monde» (0,040 M€).

## **Mission: Pilotage et modernisation**

Les crédits affectés à cette mission à hauteur de 3,457 millions d'euros, en diminution de 4,75% par rapport à l'exercice précédent, se répartissent entre les programmes suivants:

### **Programme: Animation et développement social local**

Les crédits réalisés en 2016 à hauteur de 0,029 million d'euros ont permis de réaliser des rencontres avec les acteurs de l'innovation sociale du département, notamment dans le cadre de séminaires sur les projets sociaux de territoire et de journées d'études sur le numérique et la médiation numérique.

### **Programme: Audit interne**

Les dépenses réalisées en la matière relèvent des frais de fonctionnement engagés par la direction de l'audit interne et de la gestion des risques à l'occasion de la réalisation du plan d'audit annuel (0,018 M€)

### **Programme: Pilotage et Stratégie**

Un budget de 0,580 million d'euros a principalement répondu aux prestations suivantes:

- les frais d'abonnement et d'achat d'ouvrages destinés à l'activité du centre de documentation des services départementaux (0,362 M€),
- les frais occasionnés par les manifestations et initiatives départementales sur

les questions de l'innovation et de la modernisation de l'administration (par exemple autour des travaux du Conseil départemental du numérique) (0,166 M€).

#### Programme: Systèmes d'informations

Les dépenses constatées à cet égard se sont élevées à 2,825 millions d'euros. Elles se répartissent entre:

- les frais de maintenance des logiciels et applicatifs métiers de l'administration départementale (0,906 M€),
- les frais de maintenance des serveurs et des infrastructures téléphoniques (0,655 M€),
- les frais de fonctionnement du système téléphonique (abonnement et frais de communication) (0,818 M€),
- les frais de maintenance des postes de travail micro informatique et d'impression (0,447 M€).

#### Mission: Réseau routier et mobilité durable

Les réalisations 2016 s'élèvent à 5,055 millions d'euros, elles relèvent majoritairement de l'entretien et de la mise en sécurité du réseau.

- la maintenance et l'exploitation du patrimoine: 3,843 millions d'euros pour répondre à la pérennité du patrimoine et garantir un bon niveau de service pour l'usager;
- l'entretien de la signalisation tricolore lumineuse: 0,699 million d'euros,
- la consolidation des terrains sous minés: 0,085 million d'euros,
- les frais liés à l'activité de la direction de la voirie et des déplacements: 0,345 million d'euros intégrant 0,230 million d'euros pour les annonces et insertions, les frais d'impression, d'électricité, de fluides pour les souterrains ainsi que 0,115 million d'euros pour l'entretien de l'A186 sur Romainville et Montreuil.

A ces crédits s'ajoutent les réalisations relevant des indemnités des riverains suite aux travaux du tramway T8 pour 0,082 million d'euros.

#### Mission: Ressources humaines

Les dépenses imputées en 2016 à ce chapitre s'élèvent à 1,966 million d'euros, liées principalement aux trois programmes suivants:

### Programme: Modernisation et Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

La plus large part des dépenses consacrées à ce programme à hauteur de 0,825 million d'euros recouvrent:

- les frais de formation des agents départementaux (0,375 M€): il s'agit des formations individuelles ou collectives payantes, ou relevant de domaines spécifiques de formation n'étant pas couverts par le CNFPT,
- les frais de scolarité pris en charge par le Département dans le cadre de sa politique d'accueil d'apprentis et pour les contrats emploi formation (0,281 M€),
- les frais de déplacements et les frais d'accompagnement dans l'emploi (tutorat) au bénéfice d'agents en situation de handicap (0,080M€).

### Programme: Politique salariale et gestion des carrières

Les dépenses réalisées à ce titre (0,767 M€) relèvent essentiellement de la prise en charge de frais de déplacement des agents départementaux (congrés bonifiés et frais de déplacement des agents dans le cadre de leur activité professionnelle).

### Programme: Relations sociales et santé au travail

Les dépenses constatées pour ce programme d'un montant de 0,373 million d'euros concernent principalement:

- les frais d'action sociale en faveur du personnel (prévention du surendettement, valorisation des agents médaillés du travail) (0,082 M€),
- les frais engagés sur les questions de santé au travail et des conditions de travail des agents départementaux (prestations de soutien psychologique individuel ou collectif aux agents, honoraires médicaux pour les expertises après accident du travail...) (0,284 M€).

### **Mission: Supports internes**

En 2016, l'enveloppe budgétaire relative à la mission supports internes a été réalisée à hauteur de 45,546 millions d'euros, en diminution de 11% principalement liée à la fin de contrats de location (Carré Plaza et Galliéni à Bobigny, Pantin) et à la poursuite des mesures d'optimisation mises en place.

### Programme: Bâtiments départementaux

Les crédits destinés aux bâtiments départementaux s'établissent à 7,743 millions d'euros, ils ont été destinés à:

- la fourniture des fluides pour l'ensemble des activités du Département pour un montant de 4,130 millions d'euros intégrant des mesures d'optimisation telles

que le passage aux énergies renouvelables pour l'alimentation des sites centraux ou la régulation par horloge dans les crèches,

- l'entretien et la maintenance courante des bâtiments pour un montant de 3,613 millions d'euros.

#### Programme: Logistique

Les dépenses réalisées s'élèvent à 14,300 millions d'euros se répartissant entre:

- les crédits destinés à la mise disposition de moyens de déplacements à hauteur de 0,965 million d'euros, en diminution compte tenu du rajeunissement de la flotte, de son verdissement;
- les crédits relatifs à la restauration des agents à hauteur de 3,127 millions d'euros,
- les crédits destinés à l'exercice des missions pour un montant de 1,355 million d'euros, qui ont notamment permis la dotation en fournitures administratives, en équipements individuels de sécurité et en vêture;
- les crédits relatifs à la gestion des locaux (dépannage, gardiennage, déménagement, entretien ménager) pour un montant de 8,852 millions d'euros.

#### Programme: Patrimoine immobilier et sécurisation juridique

Les crédits mobilisés en 2016 s'établissent à 22,453 millions d'euros repartis comme suit:

- les dépenses liées aux loyers, charges locatives et charges de copropriété des immeubles accueillant les services départementaux, qu'il s'agisse des services centraux ou des services déconcentrés sur l'ensemble du territoire départemental (21,074 M€); il convient de noter que le processus de regroupement des services centraux à Bobigny à l'occasion de la prise en location de l'immeuble Papillon a permis d'économiser 3,601 M€ en ce domaine par rapport à la situation antérieure,
- les dépenses d'assurances, que ce soit la couverture de la responsabilité civile que la couverture des biens immobiliers ou la couverture du parc automobile (1,100 M€),
- les prestations de conseils juridiques et honoraires d'avocats (0,279 M€).

#### Programme: Secrétariat général

Les dépenses réalisées en 2016 d'un montant de 1,051 million d'euros intègrent les frais de routage et d'affranchissement (1,007 million d'euros), en constante diminution depuis ces deux dernières années suite à la mise en place des communications dématérialisées, la montée en charge de mode d'envoi plus avantageux (écoplis en

nombre), la limitation des plis à caractère particulier de type prioritaire ou recommandés.

## Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Dépenses</b>	<b>368,440</b>	<b>377,753</b>	<b>366,073</b>	<b>-0,64%</b>	<b>96,91%</b>

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Missions:</b>					
<b>- Enfance et Famille</b>	<b>40,081</b>	<b>42,328</b>	<b>39,324</b>	<b>-1,89%</b>	<b>92,90%</b>
<b>- Ressources humaines</b>	<b>328,359</b>	<b>335,394</b>	<b>326,745</b>	<b>-0,49%</b>	<b>97,42%</b>

## Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés

### **Mission: Enfance et famille**

Les réalisations au titre des rémunérations et charges des assistants familiaux employés par le Département s'élèvent à 39,325 millions d'euros et connaissent une variation à la baisse de 1,89% par rapport à l'exercice précédent.

Cette baisse résulte cette année du nombre de départs à la retraite et de cessations d'activité des assistants familiaux importants (59 fins d'activités/ 36 recrutements) qui se conjuguent avec la baisse du nombre d'enfants par assistant familial.

### **Mission: Ressources humaines**

Les autres charges de personnel imputées à ce chapitre s'établissent à hauteur de 326,745 millions d'euros.

#### **Programme: Politique salariale et gestion des carrières**

Les dépenses consacrées aux rémunérations et charges de personnel ont représenté 326,345 millions d'euros en 2016, en diminution de 0,49% par rapport à l'exercice précédent.

Les rémunérations des agents mis à la disposition de la Maison Départementale des Personnes Handicapées qui sont incluses dans ce total, se sont élevées à 6,510 millions d'euros.

Les principaux éléments constitutifs de ce niveau de réalisation sont les suivants:

*S'agissant des mesures statutaires et salariales:*

L'année 2016 est marquée par la mise en œuvre des réformes statutaires imposées:

- les premières mises en application de l'accord national «Parcours Professionnels, Carrières et rémunération» (PPCR) pour 0,341 million d'euros consistant en l'intégration en points d'indice d'une part de régime indemnitaire: ont été concernés en 2016 les agents de catégorie B (1 357 agents) et de catégorie A (231 agents) de la filière médico-sociale; ainsi que l'augmentation de la valeur du point d'indice servant au calcul du traitement au 1<sup>er</sup> juillet 2016 pour 0,759 million d'euros;
- la poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle bonification indiciaire pour les agents travaillant dans le périmètre des «quartiers politique de la ville» (NBI QPV), soit 0,488 million d'euros pour 441 agents bénéficiaires;

- les mesures contribuant au pouvoir d'achat des agents: l'indemnité de vie chère pour 0,221 million d'euros, la GIPA pour 0,114 million d'euros ou la prime d'installation pour 0,362 million d'euros;

Enfin la politique d'avancement du Département s'est traduite par un GVT (Glissement Vieillesse Technicité) qui a représenté 2,175 millions d'euros, constitué des avancements d'échelons (2 621 agents concernés: 1,678 M€), des avancements de grades (422 agents concernés: 0,312 M€), en baisse du fait de la mise en place du cadencement de l'avancement d'échelon à la durée unique; ainsi que des réussites aux concours et examens professionnels (104 agents concernés: 0,185M€).

#### *S'agissant des effectifs:*

La maîtrise des effectifs se poursuit afin de contenir l'augmentation de la masse salariale sans porter atteinte aux capacités d'intervention du service public départemental.

Les moyens de renfort et remplacement mis à disposition des directions restent importants:

- les emplois aidés recrutés au sein des services départementaux, Contrats d'accès à l'emploi (CAE) (123 agents rémunérés en 2016: 1,671 M€), et Emplois d'avenir (47 personnes en moyenne en 2016: 0,851 M€), principalement dans les directions sociales, ou dans les parcs départementaux,
- les agents contractuels affectés en renfort ou remplacement dans les services départementaux qui se sont, au total élevées à 2,441 millions d'euros (0,763 M€ pour les agents affectés en renfort-remplacement des ATTEE et 1,678 M€ pour les autres secteurs), en complément des agents titulaires en surnombre assurant également des missions de renfort ou remplacement,
- les vacataires pour 1,802 million d'euros affectés en priorité dans les services en contact direct avec la population (PMI, ASE et MDPH notamment).

Enfin, le Département continue de s'impliquer fortement dans les dispositifs de pré-recrutement et en direction de la jeunesse:

- les apprentis: 33 apprentis ont été rémunérés en moyenne sur l'année 2016 (0,394 M€),
- les stagiaires gratifiés et les services civiques pour 0,391 million d'euros.

#### Programme: Relations sociales et santé au travail

Les crédits à hauteur de 0,398 million d'euros ont été, pour l'essentiel, consacrés à la prise en charge d'une part, des dépenses de mutuelle santé et prévoyance des agents départementaux sur la base d'une offre de contrats labellisés (0,356 M€) dans l'attente de la revalorisation prévue par délibération à compter de janvier 2017.

Les autres dépenses enregistrées relèvent d'honoraires et de frais de visites médicales d'aptitude (visites médicales à l'embauche...) (0,041 M€).

## Chapitre 013 Atténuations de charges

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015– ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Recettes</b>	1,140	1,147	1,399	22,63%	121,94%

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Missions:</b>					
- Enfance et famille	0,026	0,050	0,039	52,37%	78,57%
- Ressources humaines	1,115	1,097	1,359	21,94%	123,91%

## Chapitre 013 Atténuations de charges

Les recettes imputées sur ce chapitre, à hauteur de 1,399 million d'euros comprennent:

- 0,039 million d'euros d'indûs auprès des assistants familiaux dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance;
- 1,359 million d'euros principalement liés aux remboursements relatifs aux personnels détachés.

## Chapitre 014 Atténuations de produits

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Dépenses</b>	<b>20,931</b>	<b>45,845</b>	<b>24,498</b>	<b>17,04%</b>	<b>53,44%</b>

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Mission:</b>					
<b>- Finances</b>	<b>20,035</b>	<b>45,845</b>	<b>24,498</b>	<b>17,04%</b>	<b>53,44%</b>

## Chapitre 014 Atténuations de produits

Les dépenses imputées à ce chapitre au compte administratif 2016 s'élèvent à 24,498 millions d'euros. Elles concernent majoritairement les prélèvements au titre des fonds de péréquation sur les DMTO.

### – le Fonds de péréquation sur les DMTO

Le montant du prélèvement au titre de ce fonds s'élève en 2016 à 12,665 millions d'euros, en progression de 19,47% par rapport à 2015 (10,601 M€).

En 2016, le Département demeure contributeur net de 0,5 million d'euros, car le produit perçu (12,214 M€) est légèrement inférieur au produit versé pour alimenter le fonds (12,665 M€).

### – le Fonds de solidarité des Départements

Le montant du prélèvement au titre de ce fonds s'élève en 2016 à 9,793 millions d'euros, en progression de 4,04% par rapport à 2015 (9,412 M€).

Le produit du fonds perçu par le Département s'élevant à 33,795 millions d'euros en 2016 (contre 40,131 millions d'euros en 2015), la recette nette issue du fonds de solidarité des départements s'est élevée à 24,002 millions d'euros en 2016, en baisse de 21,86% par rapport à 2015 (30,719 M€).

## Chapitre 015 et 17 Revenu minimum d'insertion et revenu de solidarité active

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
Dépenses	469,647	496,599	495,950	5,60%	99,87%
Recettes	9,139	8,251	9,389	15,99%	113,79%
<b>CHARGE NETTE</b>	<b>460,508</b>	<b>488,348</b>	<b>486,561</b>	<b>5,65%</b>	

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
-Financement des allocations du RSA et de l'insertion	469,647	496,599	495,950	5,60%	99,87%

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
-Insertion des allocataires (FSE)	4,933	6,056	5,381	9,08%	88,85%
-Recouvrement des indus RMI/RSA	3,024	2,100	3,935	30,13%	187,37%

## Chapitre 015 et 17 Revenu minimum d'insertion et revenu de solidarité active

Les crédits réalisés s'élèvent à 495,950 millions d'euros au compte administratif 2016 (contre 469,647 M€ en 2015), marquant une nouvelle progression de 5,6% entre les deux exercices

### **Le financement des allocations RSA**

Le montant versé à la CAF au titre des allocations RSA s'élève en 2016 à 471,880 millions d'euros (contre 449,797 M€ au CA 2015), en progression de 4,9 %.

Ce montant recouvre:

- le financement de l'allocation RSA (hors ex-API) à hauteur de 413,862 millions d'euros (392,975 M€ en 2015), soit une augmentation de 5,32% par rapport à l'exercice précédent;
- le financement de l'allocation RSA majoré aux anciens bénéficiaires de l'Allocation Parent Isolé (ex-API) à hauteur de 58,017 millions d'euros en 2016 (56,822 M€ pour l'exercice précédent), soit une progression de 2,10% par rapport à l'exercice précédent.

A cela s'ajoutent:

- les annulations de titres de recettes RMI/RSA et les remises gracieuses accordées à hauteur de 0,316 million d'euros;
- une régularisation sur exercices antérieurs à hauteur de 0,093 million d'euros;
- les frais de gestion de la CAF à hauteur de 0,070 million d'euros.

Face à ces dépenses, des recettes issues de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) et du Fonds de Mobilisation Départementale pour l'Insertion (FDMI) ont été enregistrées aux chapitres 73 et 74. S'établissant à 256,303 millions d'euros en 2016, elles sont en diminution de 0,1% par rapport au compte administratif précédent (256,593 M€ en 2015).

Elles se répartissent comme suit:

- le produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) à hauteur de 233,660 millions d'euros. Ce montant comprend la part fixe enregistrée chaque année, à hauteur de 198,626 millions d'euros, et la part relative à la compensation au titre de l'ex API, à hauteur de 35,034 millions d'euros;
- la recette issue du Fonds de Mobilisation Départementale pour l'Insertion (FMDI): 22,643 millions d'euros (22,934 M€ en 2015).

## L'emploi et l'insertion des allocataires du RSA

Les réalisations budgétaires au profit de l'emploi et de l'insertion des allocataires du RSA s'élèvent à 23,587 millions d'euros.

*Pour les axes relevant de l'attractivité territoriale*, les réalisations s'élèvent à 12,698 millions d'euros à destination:

- des aides aux projets de villes, accordées aux structures municipales chargées par voie de convention de l'accompagnement d'une partie des allocataires, représentent toujours le poste principal de dépense, avec une réalisation arrêtée à 12,466 millions d'euros;
- du soutien aux structures d'accompagnement à la création et à la gestion d'activité pour un montant de 0,232 million d'euros, afin de promouvoir le droit à l'initiative économique des personnes les plus défavorisées.

*Dans le domaine de l'économie sociale et solidaire*, les réalisations à hauteur de 1,186 million d'euros ont permis de mettre en œuvre:

- des contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI) pour 0,466 million d'euros (contrats mis en place à compter du 1er juillet 2014 dans le cadre de la nouvelle CAOM, pour les nouveaux contrats conclus avec les salariés en voie d'insertion dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion),
- le soutien aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) dans le cadre de convention d'objectifs et de moyens, pour 0,720 million d'euros.

Les réalisations *au titre de l'insertion par l'emploi* s'élèvent à 6,723 millions d'euros, avec pour objectifs:

L'accès à la formation et à l'emploi: 4,203 millions d'euros. Ces crédits ont permis de poursuivre les partenariats engagés avec les organismes et les acteurs de la formation notamment dans le cadre d'actions collectives de formation pré-qualifiantes ou qualifiantes pour 2,113 millions d'euros ou dans le cadre d'actions permettant de lever les difficultés liées à la maîtrise de la langue pour 0,845 million d'euros.

La préparation et la mobilisation des publics vers l'emploi: 2,496 millions d'euros recouvrant notamment:

- l'accompagnement spécifique des publics vulnérables pour 0,894 million d'euros,
- la mise en œuvre d'une aide à l'accès aux soins pour 0,360 million d'euros,
- l'accès individuel à la formation pour 0,767 million d'euros,
- le soutien à la construction et à la validation des projets professionnels pour 0,474 million d'euros.

## *Recettes*

Les recettes enregistrées à ce chapitre s'élèvent à 9,389 millions d'euros et recouvrent principalement:

- la participation du Fonds Social Européen (FSE) à hauteur de 5,381 millions d'euros;
- le recouvrement d'indus RMI/RSA à hauteur de 3,929 millions d'euros.

## Chapitre 016 Allocation départementale personnalisée d'autonomie

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
Dépenses	111,523	122,198	122,007	9,40%	99,84%
Recettes	36,645	43,581	45,704	30,14%	104,87%
<b>CHARGE NETTE</b>	<b>74,878</b>	<b>78,617</b>	<b>76,303</b>	<b>1,90%</b>	

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Missions:</b>					
- Autonomie	111,428	122,097	121,708	9,23%	99,68%
- Ressources humaines	0,096	0,101	0,101	4,86%	100,00%

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
- Participation de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)	22,074	27,733	29,798	34,99%	107,45%
- Recouvrements indûs et CESU	12,090	13,159	13,466	11,38%	102,33%
- Conférence des financeurs		2,373	2,373		100%

## Chapitre 016 Allocation départementale personnalisée d'autonomie

Les dépenses réalisées en 2016 au sein du chapitre relatif à l'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie (ADPA) s'élèvent à 122,007 millions d'euros, soit une augmentation de 9,40% par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution est à mettre en relation avec l'augmentation des bénéficiaires ainsi qu'à la mise en œuvre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement compensée par une augmentation dans les mêmes proportions en recettes pour ce point.

Cette prestation concerne 22 998 allocataires au 31 décembre 2016, soit 405 allocataires de plus en glissement annuel.

Depuis 2004, l'augmentation du nombre de bénéficiaires est de 80,88%.

### Evolution du nombre d'allocataires de l'ADPA

31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/08	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/13	31/12/14	31/12/15	31/12/16	Evol 15/16
12 714	13 700	15 700	16 970	18 214	18 989	20 011	20 476	20 219	21 482	21 950	22 593	22998	1,79%

Les allocations versées au titre de l'ADPA représentent la quasi totalité des crédits consommés, avec une dépense de 118,287 millions d'euros (109,768 M€ en 2015).

Elles se répartissent comme suit:

- les allocations à domicile pour 85,265 millions d'euros concernent 16 608 allocataires au 31 décembre 2016, soit 110 allocataires de plus qu'au 31 décembre 2015. L'augmentation de la réalisation budgétaire par rapport à 2015 est directement liée à l'application de la loi ASV, soit plus de 6 millions d'euros sur l'ADPA à domicile dont les mesures ayant un impact budgétaire sont un relèvement des plafonds d'aide mensuels de l'APA et une diminution du reste à charge des personnes âgées et de leurs familles,
- les allocations en établissements pour 33,022 millions d'euros, en augmentation de 7,52%. Le nombre d'allocataires au 31 décembre 2016 à hauteur de 6 390 est en hausse de 4,8% alors que le montant moyen mensuel de l'allocation augmente de 8,13% (de 393,09 € en 2014 à 425,05€ en 2015).

Les autres principales dépenses de ce chapitre, comprennent:

- la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie créée par la loi ASV, 2,253 millions d'euros intégralement compensés en recettes, crédits destinés à la mise en œuvre d'actions de prévention collectives au sein des résidences autonomie et à l'appui et à la coordination des autres actions de prévention;

- la rémunération du prestataire émetteur des chèques CESU: 0,269 million d'euros;
- le financement des évaluations médico-sociales: 0,833 million d'euros versés essentiellement aux Communes dans un cadre conventionnel;
- les dépenses pour la structuration de l'aide à domicile, dans le cadre des conventions signées avec la CNSA, consistant principalement en du subventionnement pour des projets de groupe de paroles, de soutien aux aidants professionnels et aidants familiaux et de formations, pour un montant de 0,226 million d'euros. La convention prévoit une recette représentant 60% de la dépense engagée sur la pluri-annualité par le Département.

### Recettes

Les recettes constatées à ce chapitre au titre de la mission Autonomie en 2016 s'établissent à 45,704 millions d'euros, en hausse de 24,72% par rapport à l'exercice précédent. Ces recettes comprennent:

- la participation versée par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA): 29,798 millions d'euros, qui intègrent un montant de 6,150 millions d'euros au titre de la mise en œuvre de la loi ASV;
- La participation de la CNSA dans le cadre de la conférence des financeurs: 2,373 millions d'euros;
- le recouvrement d'indus en matière d'ADPA, auprès des bénéficiaires et des établissements: 13,477 millions d'euros en 2016.

Est notamment enregistrée ici la recette communiquée par le prestataire gestionnaire des CESU, issue des chèques millésimés 2015 et non utilisés (pour un montant de 13,466 millions d'euros, la recette étant corrélée à l'évolution des dépenses).

## Chapitre 023 Virement à la section d'investissement (dépenses)

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
Dépenses		97,691			

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
- Virement à la section d'investissement		97,691			

## Chapitre 023 Virement à la section d'investissement (dépenses)

Ce chapitre constitue le pendant du chapitre 021 en section d'investissement.

La somme inscrite à hauteur de 97,691 millions d'euros correspond au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Selon la nomenclature M52, cette dépense ne fait l'objet d'une exécution qu'après la clôture de l'exercice sur la base de la décision d'affectation de l'Assemblée délibérante.

## Chapitre 042 Opérations ordre de transfert entre sections

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Dépenses</b>	<b>67,105</b>	<b>58,924</b>	<b>62,753</b>	<b>-6,49%</b>	<b>106,50%</b>
<b>Recettes</b>	<b>20,125</b>	<b>12,943</b>	<b>12,309</b>	<b>-38,84%</b>	<b>95,10%</b>
<b>CHARGE NETTE</b>	<b>46,980</b>	<b>45,981</b>	<b>50,444</b>	<b>%</b>	

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Mission : Finances</b>					
- Dotations aux amortissements	54,094	56,250	50,599	-6,46%	89,95%
- Plus value sur cessions	0,881		8,208		
- Opérations de sortie de l'actif	0,537		1,352		
- Remboursements anticipés IRA	11,593		2,593	-77,63%	96,97%

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Mission: Finances</b>					
- Moins value sur cessions	0,273		0,353	29,36%	
- Neutralisation des amortissements	9,852	10,974	10,602	4,72%	96,61%
- Remboursements anticipés IRA	10,000	1,590	1,590		100,00%

## Chapitre 042 Opérations ordre de transfert entre sections

À ce chapitre sont imputées en section de fonctionnement les opérations d'ordre parallèles aux opérations inscrites au chapitre 040.

### **En dépenses:**

- 2,593 millions d'euros au titre des indemnités de remboursement anticipé liées à la renégociation d'emprunts structurés.

### **En recettes:**

- 1,590 million d'euros au titre de l'indemnité de remboursement anticipé capitalisée liée au refinancement d'un emprunt à taux variable.

## Chapitre 65 Autres charges de gestion courante

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Dépenses</b>	<b>620,929</b>	<b>589,488</b>	<b>588,866</b>	<b>-5,16%</b>	<b>99,89%</b>

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Missions:</b>					
-Action sociale, prévention, santé	12,033	11,742	11,704	-2,74%	99,67%
-Autonomie	218,515	203,448	203,224	-7,00%	99,89%
-Citoyenneté active et sport	12,653	12,071	12,037	-4,86%	99,72%
-Conduite des politiques départementales	35,873	36,191	36,182	0,86%	99,98%
-Culture, patrimoine, archives	18,372	18,341	18,333	-0,21%	99,96%
-Développement urbain	48,039	49,283	49,278	2,58%	99,99%
-Ecologie urbaine	4,216	3,028	3,028	-28,18%	100,00%
-Education et jeunesse	36,916	32,758	32,704	-11,41%	99,83%
-Emploi, insertion et attractivité territoriale	5,650	5,155	4,998	-11,55%	96,95%
-Enfance et famille	223,752	212,468	212,380	-5,08%	99,96%
-Ressources humaines	2,384	2,372	2,369	-0,64%	99,87%

## Chapitre 65 Autres charges de gestion courante

Ce chapitre regroupe les aides à la personne (hors APA et RSA), les frais d'hébergement, les contributions obligatoires, les participations et les subventions versées.

### **Mission: Action sociale, prévention santé**

Les réalisations 2016 s'établissent à 11,704 millions d'euros. Elles recouvrent par programme les actions ou financements suivants:

#### Programme: Accompagnement social

Les dépenses relevant de l'accompagnement social et imputées à ce chapitre s'élèvent à 10,857 millions d'euros en 2016.

- les aides accordées au titre du Fonds de solidarité logement: 7,509 millions d'euros,
- les Fonds de solidarité Energie et eau: respectivement 1,919 million d'euros et 0,041 million d'euros,
- les secours exceptionnels (aides aux ménages sans enfants): 0,959 million d'euros,
- le versement à diverses associations intervenant dans le domaine social: 0,429 million d'euros, telles que Les restos du cœur, Voix d'elles rebelles, la Maison des Femmes ou Femmes solidaires.

#### Programme: Prévention des conduites à risques

Les dépenses réalisées à ce titre en 2016 se sont élevées à 0,080 million d'euros et sont constituées des subventions accordées aux associations PROSE, SOS drogue international et AURORE qui interviennent dans le domaine de la prévention des conduites addictives.

#### Programme: Prévention et promotion de la santé

Les subventions et participations affectées à la santé publique s'établissent à 0,603 million d'euros. Ils comprennent:

- un montant de 0,453 million d'euros au titre de la prévention des cancers,

destiné à financer notamment le groupement d'intérêt public pour le dépistage des cancers et le groupement d'intérêt scientifique afférent à la surveillance des cancers d'origine professionnelle;

- un montant de 0,099 million d'euros au titre de la lutte contre les maladies infectieuses afin de soutenir les actions permettant un meilleur accès et un accompagnement des populations vulnérables;
- un montant de 0,050 million d'euros dans le cadre du soutien à l'université Paris 13 pour la poursuite du projet d'année préparatoire aux études de santé (APES), initiative unique en France et ayant pour objectif d'ouvrir les études de santé à toutes les classes sociales de la Seine-Saint-Denis et à fidéliser les futurs médecins et professionnels de santé sur le territoire.

#### Programme: Promotion des droits fondamentaux

Les subventions aux associations intervenant dans le domaine des droits fondamentaux s'élèvent à 0,165 million d'euros.

#### **Mission: Autonomie**

Au présent chapitre, les réalisations constatées au compte administratif 2016 atteignent 203,224 millions d'euros. Le CA 2016 est en baisse de 7% par rapport au CA 2015 (218,515 M€).

Cette baisse s'explique principalement par l'extension du paiement différentiel, expérimenté depuis l'exercice 2014, concernant l'aide sociale à l'hébergement, à la fois pour les secteurs Personnes âgées et Personnes handicapées.

Avant la mise en place du paiement différentiel, le Département inscrivait en dépenses pour les bénéficiaires de l'Aide Sociale la totalité de leurs frais de séjour, qu'il versait aux établissements, et inscrivait en recettes le montant de la contribution attendue de la part de ces bénéficiaires.

*Le principe du paiement différentiel est que les bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement versent directement leur contribution aux établissements pour régler une partie de leurs frais de séjour, le Département ne finançant alors aux établissements que la différence non couverte par les ressources.*

#### Programme: Personnes âgées

Les dépenses, pour les actions menées en faveur des personnes âgées en 2016, s'élèvent à 40,815 millions d'euros contre 55,047 millions d'euros au CA 2015, soit une diminution de 25,86%, comme évoqué ci-dessus essentiellement liée à la mise en place du paiement différentiel.

En 2016, le déploiement du paiement différentiel de l'aide sociale à l'hébergement concerne tous bénéficiaires accueillis dans des établissements privés commerciaux et associatifs du département, ainsi qu'un EHPAD public.

L'accueil des personnes âgées en établissement représente 39,674 millions d'euros. Ce poste de dépenses est ventilé comme suit:

- l'hébergement en établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD): 33,387 millions d'euros;
- l'hébergement dans les établissements de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris: 4,988 millions d'euros;
- l'hébergement en foyers-logements: 1,298 million d'euros.

Au titre de l'accompagnement à domicile, les dépenses s'établissent à 0,620 million d'euros, elles comprennent:

- le financement des accueils de jour au profit de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer (ADAJA): 0,320 million d'euros,
- l'hébergement temporaire des personnes âgées en établissement: 0,187 million d'euros,
- des subventions de fonctionnement au titre de l'aide à la vie associative: 0,071 million d'euros,
- le financement de l'allocation chèque-taxi: 0,034 million d'euros,
- la dépense au titre de l'ARAM: 0,008 million d'euros pour deux bénéficiaires.

Les dépenses pour la coordination gériatrique se sont élevées en 2016 à 0,501 million d'euros assurant le financement de sept CLIC, afin de concourir à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des besoins des personnes de plus de 60 ans par une approche globale et personnalisée, dans une optique de prévention et de maintien du lien social.

#### Programme: Personnes handicapées

Les dépenses relatives aux actions menées en faveur des personnes handicapées en 2016 s'élèvent à 162,409 millions d'euros contre 163,468 millions d'euros au CA 2015, soit une baisse de 0,65%.

Cette diminution découle comme pour le secteur Personnes âgées de la mise en place du paiement différentiel compte tenu d'une part, d'une augmentation des bénéficiaires et d'un calendrier de déploiement progressif moins dynamique que celui du secteur des personnes âgées.

Pour l'accueil des personnes handicapées en établissement, les dépenses s'élèvent à 97,459 millions d'euros en 2016 contre 100,027 millions d'euros en 2015 (-2,57%).

Ces dépenses intègrent en premier lieu le financement de l'hébergement en établissement des personnes handicapées à hauteur de 97,021 millions d'euros (-2,60% au regard de 2015) et en second lieu, l'accueil familial pour 0,438 million d'euros (soit +4,27% par rapport à 2015).

Les dépenses d'hébergement en établissement des personnes handicapées se décomposent entre les structures suivantes:

- l'hébergement en foyers de vie et en FAM (foyer d'accueil médicalisé), hors Belgique: 53,813 millions d'euros,
- l'hébergement en foyers en Belgique: 17,853 millions d'euros,
- l'hébergement en foyers d'hébergement pour travailleurs handicapés: 16,316 millions d'euros,
- l'hébergement en EHPAD, cures et frais de repas: 7,056 millions d'euros,
- les frais de scolarité et d'internat: 1,982 million d'euros.

Pour l'accompagnement des personnes handicapées à domicile, les dépenses s'établissent à 60,759 millions d'euros contre 59,896 millions d'euros au CA 2015. La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) en constitue la principale dépense, à hauteur de 45,835 millions euros, en augmentation régulière depuis sa mise en place, soit 2,65% par rapport à l'exercice précédent.

*En recette, la participation de la CNSA au titre de la PCH s'élève à 12,857 millions d'euros (recette imputée au chapitre 74).*

L'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP) s'établit à 11,320 millions d'euros, en diminution par rapport au compte administratif 2015 (12,191 millions d'euros). La baisse régulière du nombre de bénéficiaires s'explique par les décès ou les options vers l'ADPA ou la PCH.

A ces dépenses, s'ajoutent celles afférentes aux prestations suivantes:

- les services d'accompagnement (SAMSAH-SAVS): 3,423 millions d'euros,
- l'allocation représentative d'aide ménagère (ARAM): 0,080 million d'euros,
- l'aide à la vie associative: 0,089 million d'euros,
- l'aide complémentaire au titre du fonds de compensation du handicap géré par la MPDH: 0,050 million d'euros,
- l'allocation cécité: 0,011 million d'euros.

Enfin, est également inscrite à ce chapitre, la participation du Département au fonctionnement du groupement d'intérêt public Maison Départementale des Personnes handicapées (MDPH): elle s'élève à 4,191 millions d'euros, en progression de 18,23% par rapport à l'exercice précédent.

### **Mission: Citoyenneté active et sport**

#### **Programme: Sport et Loisirs**

Les dépenses réalisées au titre de ce programme s'établissent à 12,037 millions d'euros et ont revêtu diverses modalités:

- le subventionnement d'actions éducatives de sport et de loisirs auxquelles a été consacré 1,593 millions d'euros, qu'il s'agisse d'actions produites par les grands partenaires sportifs et éducatifs du département et par les Communes, notamment l'opération «Eté en Herbe» (1,037 M€), ou encore du financement des BAFA au bénéfice des jeunes de Seine-Saint-Denis (0,206 M€), ou enfin, le soutien à l'ADAG, association gestionnaire de la base départementale de loisirs de Champs sur Marne (0,350 M€);
- la participation départementale aux organismes de gestion d'équipements sportifs à savoir le Syndicat interdépartemental du parc des sports (SIGPS) pour la gestion des sites de Bobigny et de Saint-Denis (1,947 M€), et l'ASPTT pour la gestion du stade Raoul Montbrant à Pantin (0,180 M€);
- le subventionnement en faveur du développement des disciplines sportives à hauteur de 7,801 millions d'euros, principalement à des grands partenaires sportifs conventionnés afin qu'ils portent une stratégie structurante de leur discipline à l'échelle du Département (4,947 M€), des clubs sportifs au regard de leurs performances (évolution à un haut niveau, national ou international: 1,287 M€), des comités sportifs départementaux pour les aider à structurer l'encadrement sportif et technique de leurs disciplines (1,440M€), et des associations sportives des collèges (0,090 M€);
- l'aide à l'organisation de manifestations sportives irriguant le territoire départemental (0,515 M€), il convient de rappeler que c'est dans ce cadre qu'ont été soutenu les acteurs des diverses initiatives ayant accompagné l'Euro de football 2016 dont plusieurs grands matchs (yc la finale) se sont déroulés au stade de France à Saint-Denis (0,235 M€).

### **Mission : Conduite del'action départementale**

Les crédits mobilisés en 2016 pour cette mission se sont élevés, au total, à 36,182 millions d'euros et ont été pour l'essentiel consacrés:

- à la participation départementale aux frais de fonctionnement de la brigade des sapeurs pompiers de Paris (BSPP) (33,652 M€),
- à la participation départementale aux frais de fonctionnement des services communs de la préfecture de police (2,238 M€).

### **Mission: Culture, patrimoine, archives**

Les réalisations constatées s'établissent à 18,333 millions d'euros, répartis entre les trois programmes suivants:

#### Programme: Archives

Les crédits ont permis le versement de subventions aux associations mémorielles œuvrant sur le souvenir de la déportation et de la résistance pendant la seconde guerre mondiale (0,053M€).

#### Programme: Culture

Les crédits affectés à ce programme ont atteint en 2016 un montant de 18,112 millions d'euros.

L'intervention départementale en ce domaine a revêtu plusieurs dimensions:

- le soutien aux acteurs culturels pour leur permettre de développer une offre culturelle diversifiée et du meilleur niveau artistique: 12,015 millions d'euros.

C'est à ce titre que le Département participe au financement de grands partenaires du spectacle vivant tels que la MC93, les Centres dramatiques nationaux (théâtre Gérard Philipe à Saint-Denis, théâtre de la Commune à Aubervilliers et le Nouveau Théâtre de Montreuil), le Centre National des Arts de la Rue et la scène de musique actuelle Le Triton aux Lilas (4,630 M€).

C'est également dans ce cadre que le Département soutient l'organisation de festivals dont notamment le festival Banlieue Bleue dans le domaine du Jazz, le festival de Saint Denis pour la musique classique, le festival Africolor dans le domaine des musiques actuelles ou le festival de danse contemporaine de Bagnolet ont acquis une notoriété dépassant de loin le territoire départemental et offrent à leurs publics le meilleur de chaque discipline (2,486M€).

Cela se traduit aussi par le soutien à un nombre important de lieux d'envergure départementale (lieux dit intermédiaires et théâtres de ville) qui, souvent en coopération avec les grands partenaires, contribuent à irriguer le territoire départemental (1,776M€),

C'est encore par un soutien direct aux artistes pour leur permettre de réaliser en Seine-Saint-Denis leurs projets que ce soit sous forme de résidence artistique, avec une commune d'accueil, ou sous forme d'aide à la production d'œuvres (par exemple l'aide à la production de courts métrages cinématographiques) (1,770 M€).

- le soutien envers des partenaires porteurs de projets fédérateurs dans leur domaine artistique à hauteur de 3,357 millions d'euros, permettant le développement des publics par des actions principalement orientées vers les jeunes, au nombre desquels on peut citer les associations Citoyenneté Jeunesse en matière d'éducation populaire, Fondation 93 dans le domaine de la culture scientifique, le Centre de promotion du livre de jeunesse (CPLJ) dans le domaine de la lecture publique en direction de l'enfance et de la jeunesse ou encore Chroma en ce qui concerne les musiques amplifiées.
- le financement d'actions visant au développement des pratiques en amateurs, comme c'est particulièrement le cas avec le développement du dispositif Culture et Art au Collège (1,408 M€), mais aussi le soutien aux établissements d'enseignement artistiques implantés en Seine-Saint-Denis (0,544 M€), ou encore l'aide apportée à des associations d'artistes amateurs, en particulier dans les diverses formes de pratiques musicales (0,170 M€).
- l'aide à la structuration d'une offre territorialisée en coopération avec les communes qui en expriment le souhait par des Conventions de coopération auxquelles il a été consacré 0,462 million d'euros en 2016.

#### Programme: Patrimoine culturel

Les crédits imputés à ce chapitre en 2016 se sont élevés à 0,143 million d'euros essentiellement destiné au soutien aux associations historiques (Mémorial de la Shoah, Fondation du patrimoine, Amis de la revue archéologique, Association de l'histoire vivante à Montreuil) et aux musées (musée d'art et d'histoire de Saint-Denis, musée de Montreuil, musée de l'immigration de la Porte Dorée à Paris dans le cadre d'un partenariat sur l'histoire de l'immigration qui est un élément important de l'histoire de la Seine-Saint-Denis).

#### **Mission : Développement urbain**

Les crédits réalisés s'établissent à 49,278 millions d'euros et se déclinent entre les programmes suivants:

#### Programme: Aménagement et mobilités métropolitaines

Les réalisations 2016 s'élèvent à 48,722 millions d'euros, dont la majeure partie relève de la contribution du Département au Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF), en progression de 1% par rapport à l'exercice précédent, soit 47,095 millions d'euros.

Les autres dépenses comprennent:

- 0,608 million d'euros attribués au titre du remboursement de la carte imagine'R, auxquels s'ajoutent 0,301 million d'euros inscrits au chapitre 011,
- 0,990 million d'euros de subvention de fonctionnement versée au CAUE,

- 0,029 million d'euros pour la poursuite de la convention d'études avec l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR).

Programme: Habitat et Politique de la ville

Les subventions et les participations réalisées s'élèvent à 0,556 million d'euros et concernent:

- le soutien aux associations poursuivant des actions en faveur de l'habitat, soit 0,153 million d'euros, dont 0,097 million d'euros à l'ADIL dans le cadre de la coordination des outils d'information et d'observation de l'Habitat,
- le soutien au Pact Arim, soit 0,078 million d'euros versés pour le montage des dossiers d'aide aux propriétaires occupants pour la rénovation de l'habitat,
- le soutien au centre départemental de ressources de la politique de la ville porté par «Profession Banlieue» représentant 0,071 million d'euros,
- le soutien à la mission locale des copropriétés de Clichy-sous-Bois, soit 0,014 million d'euros,
- 0,239 million d'euros de subventions aux organismes agissant au titre des contrats de ville, soit un soutien à 67 projets répartis sur 22 communes du département.

**Mission: Écologie urbaine**

Les crédits réalisés en 2016 à hauteur de 3,028 millions d'euros se ventilent entre les programmes suivants:

Programme: Biodiversité et nature en ville

Les subventions attribuées à hauteur de 0,297 million d'euros concernent :

- les partenariats qui ont visé à soutenir des actions de valorisation et de préservation de l'environnement pour 0,197 million d'euros, dont plus particulièrement:
  - 0,130 million d'euros à destination d'associations naturalistes et environnementales pour les suivis des espèces et espaces ainsi que pour la poursuite de la valorisation pédagogique de la biodiversité et l'animation auprès des publics des parcs; Dans ce cadre en 2016, les partenariats ont notamment permis de développer sept parcours pédagogiques aux collégiens,
  - 0,067 million d'euros pour les actions de défense de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie.
- la participation au Syndicat des Bases de Plein Air et de Loisirs de la Corniche des Forts pour 0,100 million d'euros.

### Programme: Qualité de l'environnement urbain

L'enveloppe financière réalisée à hauteur de 2,731 millions d'euros recouvrent principalement la participation du budget principal au budget annexe d'assainissement, pour un montant de 1 million d'euros ainsi que la participation aux Grands Lacs de Seine à hauteur de 1,725 million d'euros.

### **Mission: Éducation et jeunesse**

Les réalisations imputées à ce chapitre s'élèvent à 32,704 millions d'euros.

### Programme: Accueil des collégiens et de la communauté éducative

Au titre de ce programme, le montant des crédits réalisés s'élève à 22,637 millions d'euros, en diminution de 11,83% par rapport à l'exercice 2015, compte tenu de la prise en charge directe par le Département des crédits relatifs à l'électricité dans le cadre d'un groupement de commandes, soit 2,504 millions d'euros imputés au chapitre 011.

Ces principaux crédits se répartissent de la manière suivante:

- 15,726 millions d'euros de dotations aux collèges publics;
- 6,711 millions d'euros de dotations aux collèges privés y compris la part personnel relative au forfait d'externat;
- 0,200 million d'euros de participation à l'entretien des cités mixtes collèges/lycées.

### Programme: Actions pour la jeunesse

Les crédits réalisés s'élèvent à 0,087 million d'euros et ont permis de soutenir le Dispositif Plus Citoyen (0,057 M€) ainsi que les projets d'expérimentation à l'international des parcours d'insertion (0,030 M€) correspondant à 6 dossiers retenus dans le cadre de la mise en œuvre de l'appel à projets «parcours et mobilité».

### Programme: Projet éducatif départemental

Les réalisations 2016 s'élèvent à 9,979 millions d'euros et comprennent principalement les crédits relatifs à la restauration scolaire, soit 8,597 millions d'euros (hors personnel). En 2016, ces crédits ont permis de fournir des repas à 35 530 collégiens, dans la continuité du développement des qualités nutritionnelles des repas servis.

Ils sont associés à un niveau de recettes de 5,725 millions d'euros, imputées au chapitre 70 et relevant des participations familiales.

Les autres dépenses s'élèvent à 1,382 million d'euros, elles s'inscrivent dans le cadre du renouvellement du projet éducatif départemental 2016-2020.

L'année 2016 a permis d'actualiser les objectifs majeurs des actions éducatives, les réalisations se déclinent en trois axes:

Éveiller l'esprit critique des adolescents, développer l'autonomie de la pensée, et permettre l'émancipation individuelle, soit 0,501 million d'euros qui ont essentiellement permis la mise en œuvre:

- de l'appel à projets pédagogiques (0,210 million d'euros) sur des thématiques telles que les Jeux olympiques et paralympiques, l'orientation et le développement de l'esprit critique des adolescents;
- du soutien aux actions de prévention de la violence pour 0,064 million d'euros;
- des actions pilotes de l'éducation à l'image pour 0,080 million d'euros;
- des actions relatives à la pause méridienne pour 0,079 million d'euros.

Explorer les métiers, connaître ses envies, et choisir son parcours pour être acteur de son avenir, soit 0,600 million d'euros pour collaborer principalement aux actions de prévention du décrochage scolaire à travers le dispositif «ACTE» (accueil des collégiens temporairement exclus).

Soutenir un climat scolaire serein, pour des conditions optimales d'apprentissage et le bien-être des adolescents: 0,281 million d'euros qui ont permis de soutenir les projets de promotion à la citoyenneté dont notamment le dispositif «Plus Citoyens Ados» (14 projets) ainsi que les projets d'éducation à l'écologie urbaine avec la poursuite du déploiement du programme éco-collège (10 collèges supplémentaires labellisés en 2016).

### **Mission: Emploi, insertion et attractivité territoriale**

Les réalisations 2016 s'élèvent à 4,998 millions d'euros et se déclinent entre les programmes suivants:

#### Programme: Attractivité territoriale

Un montant de 1,649 million d'euros a été consacré au développement territorial comprenant:

- *le soutien au Comité Départemental du Tourisme 93* à hauteur 1,405 million d'euros dans le cadre de ces actions de promotions et de valorisation de l'image du département de la Seine-Saint-Denis auprès de ses différents publics, avec notamment en 2016 la mobilisation en faveur de la candidature JOP 2024, le lancement du «IN Seine-Saint-Denis» ainsi que l'initiative Tendances MICE en matière de tourisme d'affaires et l'édition 2016 de «L'Eté du Canal»;

- *le soutien à l'artisanat*, vecteur du savoir-faire du territoire et croisant des activités de création et de production. En 2016, le Département a apporté son soutien à la Chambre de Métiers pour 0,110 million d'euros dans le cadre de la mise en œuvre de plusieurs actions: appui à la transmission/reprise d'entreprises artisanales, animation de deux clubs d'entreprises artisanales (club d'entreprises du secteur du nettoyage, club d'entrepreneurs féminins), appui au dispositif «Chartes qualité», sensibilisation des artisans au label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement);
- *le soutien au pôle Média Grand Paris* afin de structurer et promouvoir une filière Image innovante et pérenne sur le territoire de la Seine-Saint-Denis pour 0,070 million d'euros;
- *le soutien à l'association Le Club HD* dans le cadre de la manifestation professionnelle «Screen4All» (anciennement Dimension 3) pour 0,040 million d'euros, afin de renforcer et de conforter la Seine-Saint-Denis comme territoire d'accueil des acteurs de la filière image numérique.

Un budget de 0,280 million d'euros a par ailleurs été consacré aux actions menées en faveur de l'entrepreneuriat et des nouveaux services:

- 0,050 million d'euros attribués à la Maison de l'Initiative Économique Locale (MIEL) qui est un projet intercommunal destiné à soutenir les micro-initiatives locales de quatre communes de Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, La Courneuve, Saint-Denis et Stains);
- 0,230 million d'euros de subventions attribuées pour le financement et la création de Très Petites Entreprises (TPE).

#### Programme: Économie sociale et solidaire

L'enveloppe financière réalisée au titre de ce programme s'établit à 0,670 million d'euros et se décline au travers des axes suivants:

- *le soutien à la mise en œuvre des clauses sociales* sur le territoire par une aide apportée aux structures porteuses de postes facilitateurs et aux associations à hauteur de 0,191 million d'euros.

Depuis 2009, près de 450 000 heures ont été réalisées dans le cadre des clauses d'insertion permettant à 820 personnes de s'inscrire dans un parcours d'insertion. Depuis 2016, le Département anime le comité départemental des clauses sociales dans le cadre d'une mission régionale piloté par la Direccte Ile-de-France;

- *le soutien au développement et à la structuration de l'économie sociale et solidaire* pour 0,449 million d'euros destiné principalement :
  - aux emplois d'avenir du secteur non marchand à hauteur de 0,204 million d'euros. Le Département depuis 2012 s'est engagé pour soutenir les associations, coopératives et établissements sociaux afin de développer

l'emploi local des jeunes non qualifiés à travers le dispositif emploi d'avenir dans 6 secteurs: social, éducatif, insertion et ESS, environnement, sport et culture.

En 2016, 89 postes ont été cofinancés dont 43 nouveaux, portant à 133 le nombre de postes ayant été cofinancés depuis 2012 ;

- aux structures de l'économie sociale et solidaire sur la base d'un appel à projet qui a permis de soutenir 25 projets en 2016 pour un montant de 0,220 million d'euros;
- au soutien du dispositif local d'accompagnement (0,025 M€).
- *le soutien à l'insertion par l'activité économique* pour 0,030 million d'euros intégralement destiné à la fin du dispositif de crédit personnel avec un objectif de 62 dossiers de personnes en situation de difficulté financière et n'ayant pas la possibilité de recourir au système bancaire classique. Le dispositif a pris fin le 30 juin 2016.

#### Programme: Insertion par l'emploi

Les crédits réalisés s'élèvent à 2,399 millions d'euros au profit des actions suivantes:

- *l'accès à la formation et à l'emploi* à hauteur de 1,074 million d'euros qui ont permis:
  - la poursuite du soutien aux organisations syndicales (0,499 M€);
  - la poursuite du soutien à l'école de la Deuxième Chance (E2C) pour son dispositif d'intégration professionnelle des jeunes adultes sans diplôme ni qualification (0,350 M€);
  - le soutien aux actions entrant dans le cadre des «Engagements pour l'égalité et contre les discriminations» (0,129 M€) dont notamment la poursuite des partenariats «Coutures et Métiers» et «formation de conducteur d'autobus»;
  - la poursuite du soutien aux filières prioritaires: Altermedia pour le Cinéma-audiovisuel (0,045 M€);
  - la poursuite de l'action «la mixité dans l'emploi c'est possible» lancée en 2015 (0,046 M€) avec le soutien aux projets de visites de découvertes des métiers en entreprises;
  - les primes aux stagiaires non indemnisés engagés dans un parcours de retour à l'emploi (0,004 M€).
- *La préparation et la mobilisation des publics vers l'emploi* pour 1,110 million d'euros destinés:

- au Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) pour 0,969 million d'euros afin de soutenir notamment quatorze missions locales et trois espaces dynamiques d'insertion;
- au soutien au financement du permis de conduire pour 0,141 million d'euros.
- *la veille et l'innovation* à hauteur de 0,215 million d'euros répartis entre:
  - le soutien au fonctionnement des structures de gouvernance de quatre pôles de compétitivité: Advancity, Astech Paris-Région, Medicen Paris-Région et Systematic Paris-Région, soit 0,195 million d'euros;
  - le soutien à la valorisation des savoir-faire scientifiques et techniques développés sur notre territoire pour 0,020 million (à Adebitech pour les actions en faveur de la filière des sciences pour le vivant et à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) dans le cadre de des actions de diffusion de la culture scientifique et technique).

### **Mission: Enfance et Famille**

Les dépenses 2016 pour la mission Enfance et Famille s'élèvent à 212,380 millions d'euros.

#### **Programme: Accueil de la petite enfance**

Au titre de l'accueil de la petite enfance, les dépenses s'établissent à 10,327 millions d'euros.

Les dépenses se répartissent principalement de la manière suivante:

- les subventions versées aux crèches non départementales à hauteur de 3,670 millions d'euros;
- l'Allocation Départementale Accueil Jeune Enfant (ADAJE), soutien financier aux familles qui recourent à un mode d'accueil individuel par l'emploi d'un assistant maternel agréé pour un montant de 5,936 millions d'euros;
- la poursuite du versement relatif au transfert à la commune de Bondy de l'ancienne crèche départementale «La Régale» à hauteur de 0,300 million d'euros;
- les subventions additionnelles dans le cadre du Fonds Départemental de Développement de l'Accueil Collectif public (FODDAC), permettant de financer les coûts de fonctionnement liés aux créations de nouvelles places en crèches en complément des financements existants, d'une part et soutenir les projets innovants, d'autre part, soit une dépense globale de 0,371 million d'euros.

## Programme: Aide sociale à l'enfance

Les dépenses constatées en 2016 relevant du chapitre 65 pour les actions de l'Aide sociale à l'Enfance représentent 201,208 millions d'euros.

- Action: Accompagnement et soutien à la parentalité

Les réalisations s'élèvent à 47,037 millions d'euros, elles se répartissent principalement entre les dispositifs suivants:

- les actions éducatives en milieu ouvert (AEMO, qui sont des mesures judiciaires) et les aides éducatives à domicile (AED, qui constituent des mesures administratives): 10,876 millions d'euros,
- les aides financières: 11,541 millions d'euros dont 7,487 millions d'euros pour les allocations mensuelles, 3,903 millions d'euros pour les secours d'urgence et 0,148 million d'euros pour l'Allocation d'Autonomie Jeunes Majeurs,
- l'accueil en maisons et centres maternels: 17,184 millions d'euros dont 4,263 millions d'euros pour les frais de fonctionnement du pôle mère/enfant du Centre départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF), 11,876 millions d'euros pour les autres frais d'hébergements, et 1,045 millions d'euros pour les participations en faveur des structures mères/enfants séquanodionysiennes,
- le financement des interventions des techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF), y compris le financement de dispositifs d'accompagnement individualisé à domicile pour de jeunes handicapés dont le suivi est assuré par le service de l'aide sociale à l'enfance: 3,048 millions d'euros,
- le soutien en faveur des associations d'accompagnement des jeunes et des familles (3,397 millions d'euros) et le soutien à la gestion par la Croix-Rouge de la plate-forme d'évaluation des MNA (0,984 million d'euros), soit au total 4,381 millions d'euros.

- Action: Evaluer et protéger

La réalisation 2016 s'élève à 0,052 million d'euro pour la contribution financière réglementaire au Groupement d'Intérêt Public «Enfance en Danger» (GIPED), instance chargée de gérer le Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger ainsi l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance.

- Action: Prévention spécialisée

Au compte administratif 2016, les dépenses, en reconduction, au titre du financement de la prévention spécialisée s'élèvent à 13,819 millions d'euros.

- Action: Accueil en structures collectives

L'accueil en structures collectives représente un niveau de dépenses de 118,633 millions d'euros en 2016.

L'hébergement des enfants et jeunes majeurs en structures collectives a ainsi donné lieu en 2016 à une dépense de 109,440 millions d'euros.

Cette dépense se ventile entre les structures collectives suivantes:

- l'hébergement en foyers publics départementaux (CDEF) pour 27,740 millions d'euros,
- les maisons à caractère social (MECS) à hauteur de 55,419 millions d'euros,
- les lieux de vie et d'accueil pour 4,784 millions d'euros,
- les foyers de jeunes travailleurs (FJT) à hauteur de 2,953 millions d'euros,
- les internats à hauteur de 2,905 millions d'euros,
- d'autres structures d'accueil (de type services d'accueil d'urgence, pouponnières) pour 15,640 millions d'euros.

Les frais liés au suivi sanitaire et éducatif s'établissent quant à eux respectivement à 0,058 million d'euros et à 1,935 million d'euros.

Les structures suivantes ont par ailleurs fait l'objet de financement hors tarification par prix de journée:

- le Groupement de coopération sociale, groupement d'aide à l'éducation des jeunes de Seine-Saint-Denis (GCS GAEJ 93) a bénéficié d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2016 d'un montant de 0,832 million d'euros,
- l'association Essor 93 a reçu une subvention départementale de 2,625 millions d'euros,
- le Service d'Intervention Spécialisé (SIS) géré par le Centre Départemental Enfants et Familles (CDEF), a reçu une dotation globale de 0,792 million d'euros.

Enfin, suite à des décisions de dessaisissement de la part de juges des enfants, le Département a procédé en 2016 au remboursement des sommes engagées par d'autres Départements pour un montant de 1,200 million d'euros.

- Action: Accueil familial

Au titre de l'accueil familial, les dépenses s'élèvent à 21,666 millions d'euros, en hausse de 0,83% par rapport au compte administratif précédent.

Elles recouvrent:

- le placement familial spécialisé dont les réalisations s'élèvent à 17,791 millions d'euros, en progression de 1,75%,
- les remboursements aux Départements pour 1,600 million d'euros,
- les indemnités versées aux Tiers Dignes de Confiance (TDC) à hauteur de 1,313 million d'euros, soit une augmentation de 7,20%,
- l'allocation d'habillement à hauteur de 0,961 million d'euros.

## Programme: Protection maternelle et infantile

La réalisation financière s'établit à 0,845 million d'euros. Elle intègre:

- les participations versées aux centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP), qui mettent en œuvre des actions de dépistage des déficits ou handicaps auprès des jeunes enfants: 0,703 million d'euros,
- la participation au centre Simone DELTHIL, qui réalise les dépistages portant sur les handicaps visuels et auditifs: 0,142 million d'euros.

## Mission: Europe et solidarité internationale

Les dépenses réalisées au titre de ce programme ont représenté 0,150 million d'euros en 2016 et sont essentiellement constituées de subventions versées à des associations avec lesquelles le Département noue des partenariats à l'occasion d'actions de coopérations décentralisées (chantiers de jeunes, chantiers d'insertion : 0,018M€), ainsi que des associations intervenant au titre du soutien au développement durable, au commerce équitable au niveau international en coopération avec Via le Monde (0,132 M€).

## Mission: Orientation des politiques départementales

Les crédits consommés à ce titre en 2016 se sont élevés à 2,373 millions d'euros et sont constitués des indemnités et cotisations sociales versées aux conseillers départementaux dans le cadre de l'exercice de leur mandat électif.

## Mission: Réseau routier et mobilité durable

Les réalisations 2016 s'établissent à 0,073 million, elles ont permis de faire bénéficier 9 000 personnes d'actions de prévention de sécurité routière, notamment dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Comité Départemental de la Prévention Routière, et l'association Wimoov, qui ont permis de mener de nombreuses actions communes de prévention: animations dans les collèges, démonstration de «voiture-tonneau» pour sensibiliser au port de la ceinture, jeux sur le thème de la sécurité routière dans les établissements scolaires, animations à destination du grand public (centre commercial Rosny 2) ou dans des entreprises, animations à destination des publics seniors.

## Mission: Ressources humaines

Les dépenses constatées à ce chapitre en 2016 s'élèvent à 2,369 millions d'euros. Elles concernent notamment:

- la participation du Département aux associations du personnel (CDOS et APSAD) (1,529 M€) à laquelle s'ajoute la prise en charge des frais de personnels mis à disposition du CDOS (0,275 M€),

- la contribution du Département au Fonds de compensation du SFT (0,297 M€),
- le reversement à la MDPH des compensations versées par l'Etat au titre des contrats aidés (l'Etat verse la totalité de ces compensations au Département) (0,034 M€),
- les prises en charge de frais médicaux résultant d'accidents de service (0,042 M€).

## Chapitre 6586 Frais de fonctionnement des groupes d'élus

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
Dépenses	0,478	0,526	0,470	-1,65%	89,41%

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Mission:</b>					
- Conduite des politiques départementales	0,478	0,526	0,470	-1,65%	89,41%

## Chapitre 6586 Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Les réalisations financières en 2016 à hauteur de 0,470 million d'euros correspondent d'une part, aux rémunérations et charges des personnels affectés aux groupes d'élus (0,445 M€), et d'autre part, à la mise à disposition de moyens matériels de fonctionnement (frais de téléphonie, entretien de la bureautique) (0,025 M€).

## Chapitre 66 Charges financières

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
Dépenses	44,677	51,220	48,347	8,21 %	94,39%

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Missions :</b>					
- Éducation et jeunesse (contrat de partenariat)	8,741	8,520	8,431	-3,54 %	98,96%
- Finances	35,936	42,700	39,916	11,07 %	93,48%
<b>Auxquels s'ajoutent:</b>					
- les crédits inscrits au chapitre 68 au titre des provisions	6,205	2,854	2,854	-54,01%	100,00%

## Chapitre 66 Charges financières

Sont inscrits à ce chapitre les crédits nécessaires à la couverture des intérêts réglés à l'échéance, des charges financières liées aux opérations de gestion de taux, des loyers financiers des contrats de partenariat. Ces crédits atteignent 48,347 millions d'euros hors contentieux et se répartissent comme suit:

- la charge des intérêts des emprunts à hauteur de 38,321 millions d'euros en 2016, soit une hausse de 9,7 % par rapport à 2015 en raison principalement de l'intégration du dernier réaménagement d'un contrat structuré signé avec Dexia,
- les intérêts de swaps sont désormais quasi nuls (1 701 euros) avec une baisse de 44,5% entre 2015 et 2016 après une baisse de 99,2% entre 2014 et 2015 traduisant d'une part, la politique du Département en matière de gestion des contentieux (seuls deux des neufs contrats de swap en cours donnent lieu à des paiements) et d'autre part les conditions financières améliorées de certains produits à la faveur du contexte de marché favorable,
- dans le cadre du refinancement d'un emprunt à taux variable doté d'une marge bancaire importante, le paiement de l'indemnité de remboursement anticipé afférente de 1,590 million d'euros,
- enfin, 8,431 millions d'euros correspondent aux loyers financiers des trois contrats de partenariat public privé.

*Il convient d'ajouter les réalisations budgétaires inscrites au chapitre 68 au titre de la constitution de provisions destinées à couvrir les risques liés aux 9 procédures contentieuses restant engagées par le Département. La baisse de ces provisions (-54 %) entre 2015 et 2016 à 2,854 millions d'euros s'explique essentiellement par un contexte de marché favorable.*

## Chapitre 67 Charges exceptionnelles

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Dépenses</b>	<b>7,106</b>	<b>4,123</b>	<b>4,072</b>	<b>-42,69%</b>	<b>98,76%</b>

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Missions:</b>					
- <b>Autonomie</b> ( <i>annulations de titre</i> )	<b>0,300</b>	<b>0,759</b>	<b>0,733</b>	<b>144,60%</b>	<b>96,57%</b>
- <b>Ecologie urbaine</b> ( <i>annulations de titre</i> )	<b>0,532</b>				
- <b>Finances</b> ( <i>annulations de titre</i> )	<b>6,225</b>	<b>3,331</b>	<b>3,306</b>	<b>-27,14%</b>	<b>99,25%</b>

## Chapitre 68 Dotations aux amortissements et aux provisions

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
Dépenses	55,076	22,213	22,213	-59,67%	100,00 %

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Mission: Finances</b>					
- Provisions	55,076	22,213	22,213	-59,67%	100,00 %

## Chapitre 68 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les réalisations budgétaires constatées en 2016 à ce chapitre s'élèvent à 22,213 millions d'euros, au titre de la constitution de provisions, et qui se répartissent de la façon suivante:

- une provision de 2,854 millions d'euros sur les opérations d'échange de taux structurés, en baisse par rapport à 2015 en raison du bas niveau des taux d'intérêt;
- une provision de 3,973 millions d'euros pour risques contentieux (reprise au BP 2017);
- une provision de 15,359 millions d'euros destinée à pallier la baisse anticipée des financements régionaux en faveur des plans d'investissement à venir (reprise au BP 2017).

## Chapitre 70 Produits des services du domaine et ventes diverses

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
Recettes	9,884	11,149	11,312	14,45%	101,46%

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Missions:</b>					
- Éducation et jeunesse	8,355	9,379	9,568	14,52 %	102,01 %
- Réseau routier et mobilité durable	0,998	1,288	1,199	20,17%	93,10 %
- Supports internes	0,308	0,296	0,327	6,06 %	110,39%

## Chapitre 70 Produits des services du domaines et ventes diverses

### **Mission : Éducation et jeunesse**

Les recettes réalisées à ce chapitre s'élèvent à 9,568 millions d'euros et correspondent aux recettes perçues dans le cadre de la restauration scolaire.

En augmentation de 14,52% par rapport au compte administratif de l'exercice précédent, consécutive à la production supérieure de repas de 32,29% des cuisines centrales et par une fréquentation plus importante de la restauration dans les collèges.

Ces recettes se déclinent de la manière suivante:

- 5,725 millions d'euros de recettes issues des familles (+ 10,74%),
- 3,494 millions d'euros de recettes issues des cuisines centrales (+ 23%),
- 0,170 million d'euros de recettes issues des commensaux,
- 0,137 million d'euros de recettes issues de l'internat,
- 0,042 million d'euros de remboursements divers.

### **Mission: Réseau routier et mobilité durable**

Les recouvrements à hauteur de 1,199 million d'euros comprennent principalement 1,142 million d'euros émanant des droits de voirie et des places de stationnement sur le domaine public,

### **Mission : Supports internes**

Les recettes réalisées à ce titre en 2016 se sont élevées à 0,327 million d'euros provenant principalement des mises en location de terrains (0,304 M€), ainsi que de divers produits domaniaux (droits de place dans les parcs départementaux ou de droits de voirie sur des mobiliers urbains) (0,023 M€).

## Chapitre 73 Impôts et taxes

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
Recettes	681,362	687,703	709,986	4,20%	103,24%

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Mission:</b>					
<b>- Finances</b>	681,362	687,703	709,986	4,20%	103,24%
<i>dont droits de mutations</i>	185,221	185,221	202,905	9,55%	109,55%

## Chapitre 73 Impôts et taxes

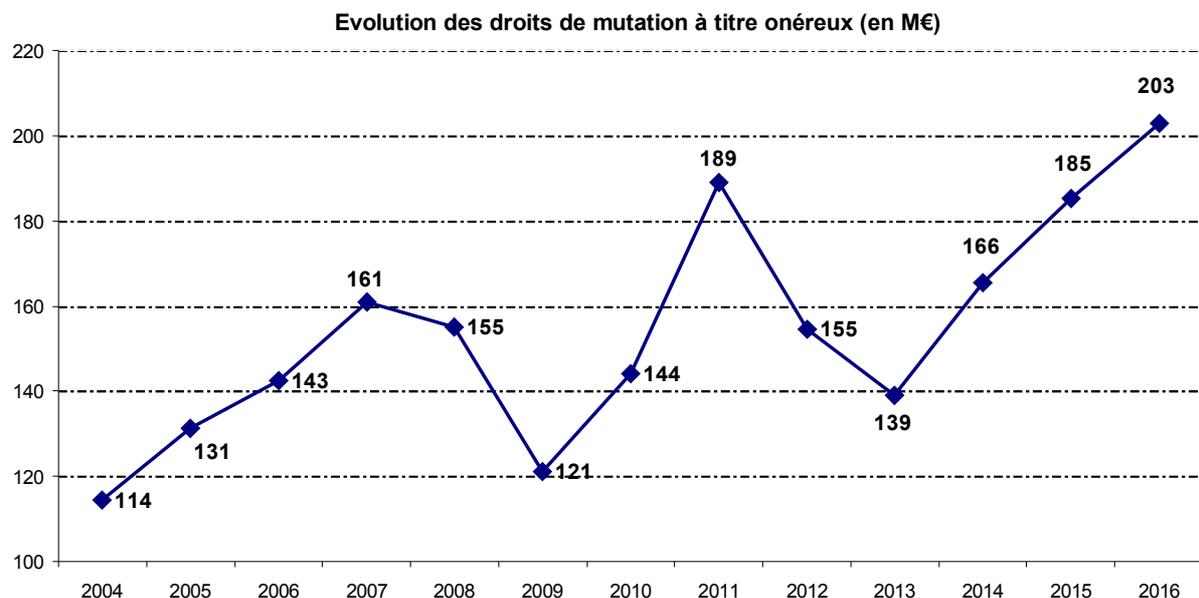
### Mission : Finances

Ce chapitre recouvre les produits des impôts indirects et les produits de la TIPP, de la TSCA et des fonds de péréquation considérés par l'État comme des produits fiscaux et donc imputés à ce chapitre alors que ces ressources ont les caractéristiques de dotations.

Ces produits se sont élevés à 709,986 millions d'euros en 2016. Ils ont progressé de 4,20 % par rapport au CA 2015 (681,362 millions d'euros), progression essentiellement liée à la dynamique des droits de mutation.

### Le produit des DMTO

Le montant perçu s'élève à 202,905 millions d'euros, en augmentation de 9,55 % par rapport à 2015 (185,222 millions d'euros).

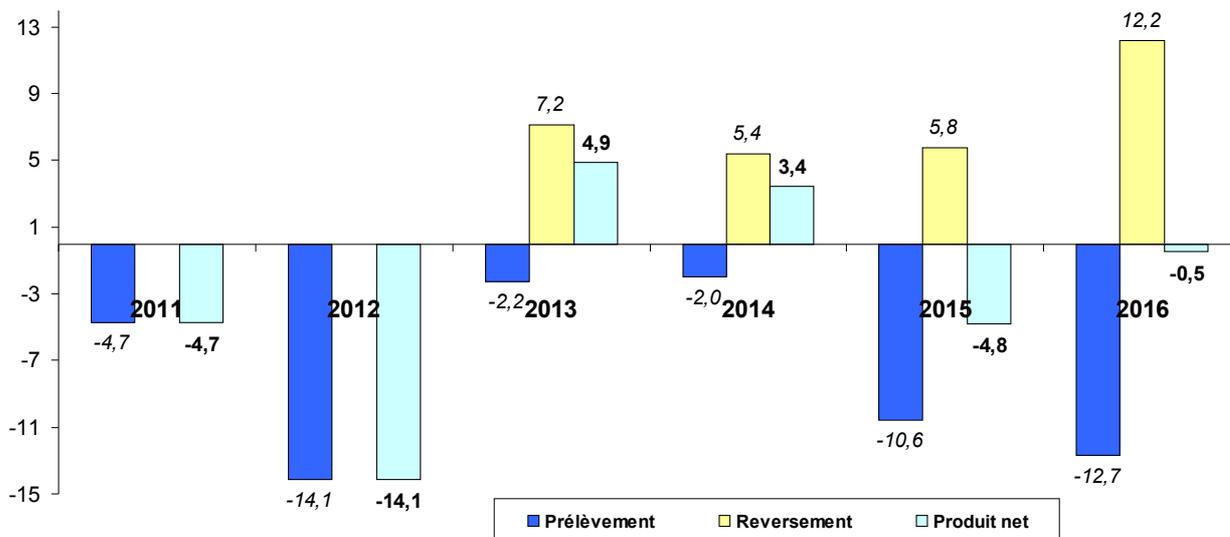


### Le fonds de péréquation sur les DMTO

Le Département a reçu en 2016 un montant de 12,214 millions d'euros au titre de ce fonds, alors qu'il avait perçu 5,790 millions d'euros en 2015 .

En 2015, le Département de Seine Saint Denis était contributeur net de 4,811 millions d'euros au titre de ce fonds. En 2016, le Département demeure contributeur net de 0,5 million d'euros car le produit perçu (12,214 millions d'euros) est légèrement inférieur au produit versé pour alimenter le fonds (12,665 millions d'euros).

### Evolution du fonds de péréquation des DMTO (en M€)



### La taxe additionnelle à certains droits d'enregistrement

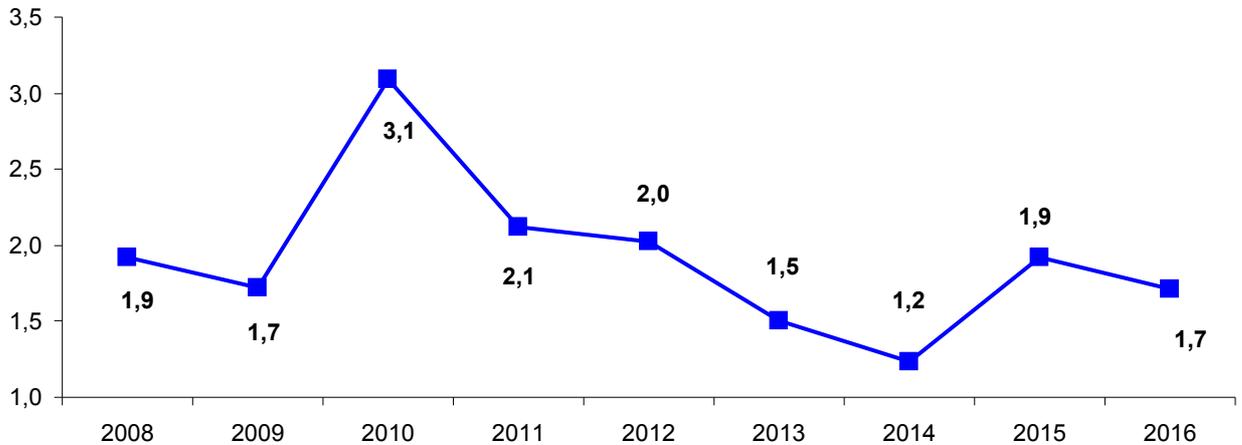
La plupart des mutations, notamment en matière d'immeubles d'habitation, sont soumises au droit départemental d'enregistrement et à la taxe départementale de publicité foncière, produits qui reviennent au Département et que nous appelons communément «droits de mutation».

Mais les cessions de certains biens et immeubles n'y sont pas soumises. Il s'agit notamment des cessions d'offices ministériels, de fonds de commerce sous certaines conditions, de droit au bail et de biens meubles vendus publiquement.

Le taux de cette taxe est unique, fixé uniformément pour la France entière à 1,60 %, avec application de taux réduits sur certaines ventes ou certaines cessions.

Son produit s'est élevé à 1,713 million d'euros en 2016, en baisse de 10,97 % par rapport à 2015 (1,924 million d'euros). A l'exception de l'année 2015, le produit de cette taxe diminue chaque année depuis 2010.

Taxe additionnelle à certains droits d'enregistrement (en M€)



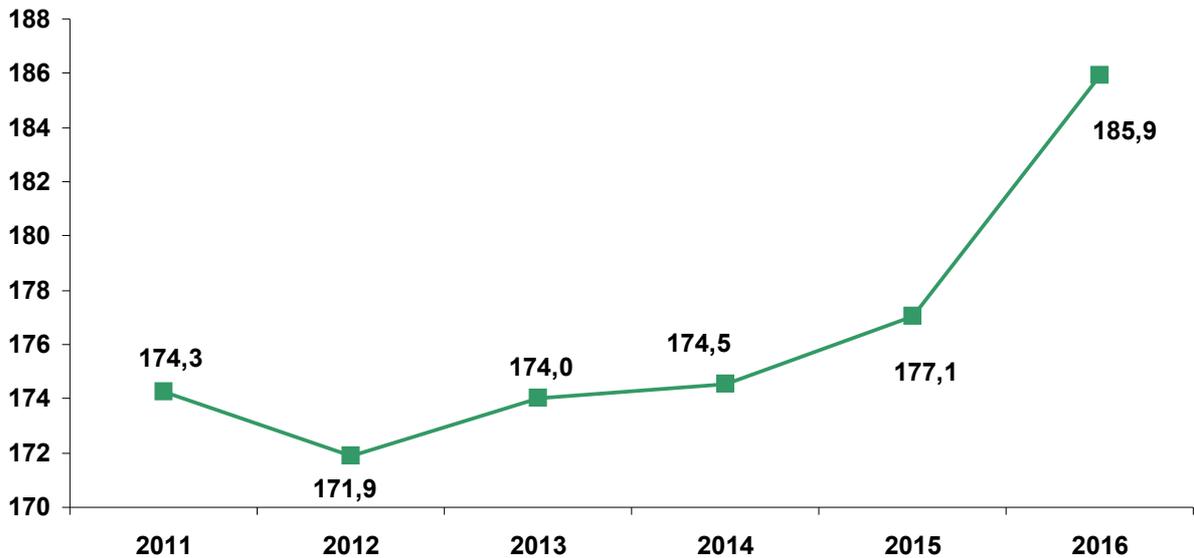
### La taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA)

Son produit, assis sur le montant des contrats d'assurance de toutes natures, varie suivant la conjoncture.

Le Département perçoit un pourcentage fixe du produit de cette taxe.

Le produit de la TSCA a augmenté de 4,99 % en 2016, passant de 177,1 millions d'euros à 185,9 millions d'euros.

Evolution de la TSCA (en M€)



## La taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)

Les recettes issues de la TICPE s'établissent à 246,487 millions d'euros en 2016, en quasi stabilité par rapport à l'année précédente (246,366 M€).

## La taxe additionnelle à la taxe de séjour

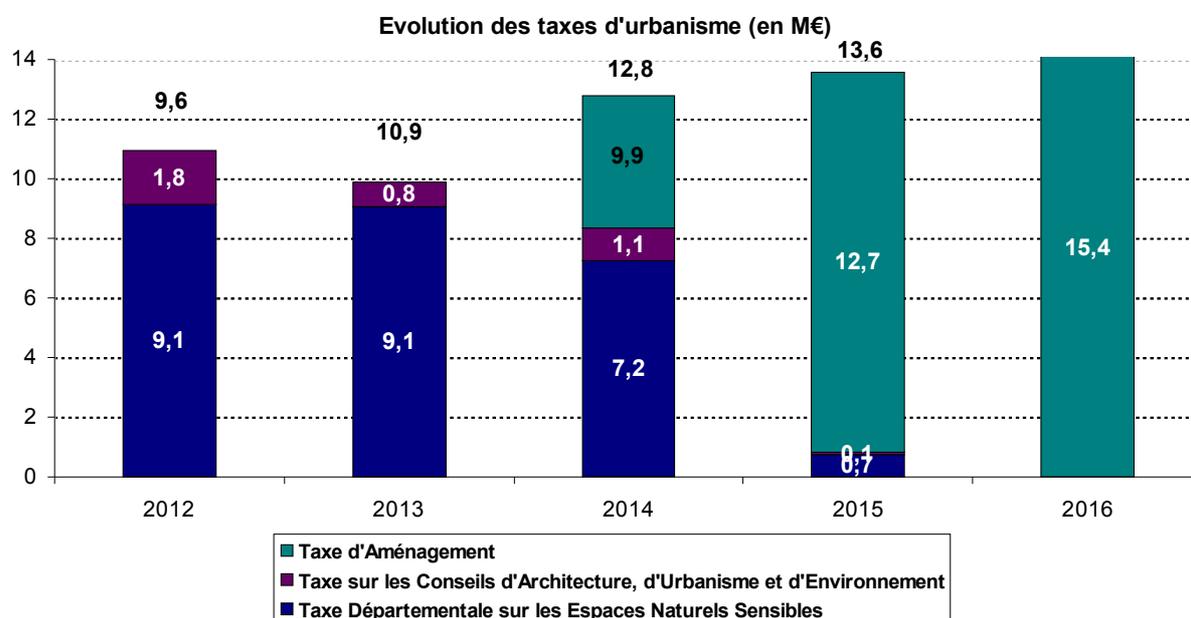
La Collectivité a délibéré le 21 juin 2012, la mise en place d'une taxe additionnelle à la taxe de séjour au taux de 10 %. Cette taxe additionnelle ne s'applique que dans les communes et intercommunalités qui perçoivent une taxe de séjour.

Le montant perçu en 2016 est de 0,362 million d'euros, contre 0,331 million d'euros en 2015.

## La taxe d'aménagement

Le Département a perçu 15,382 millions d'euros en 2016 au titre de la taxe d'aménagement, en progression de 13,25 % par rapport aux taxes d'urbanisme perçues en 2015 (13,582 M€).

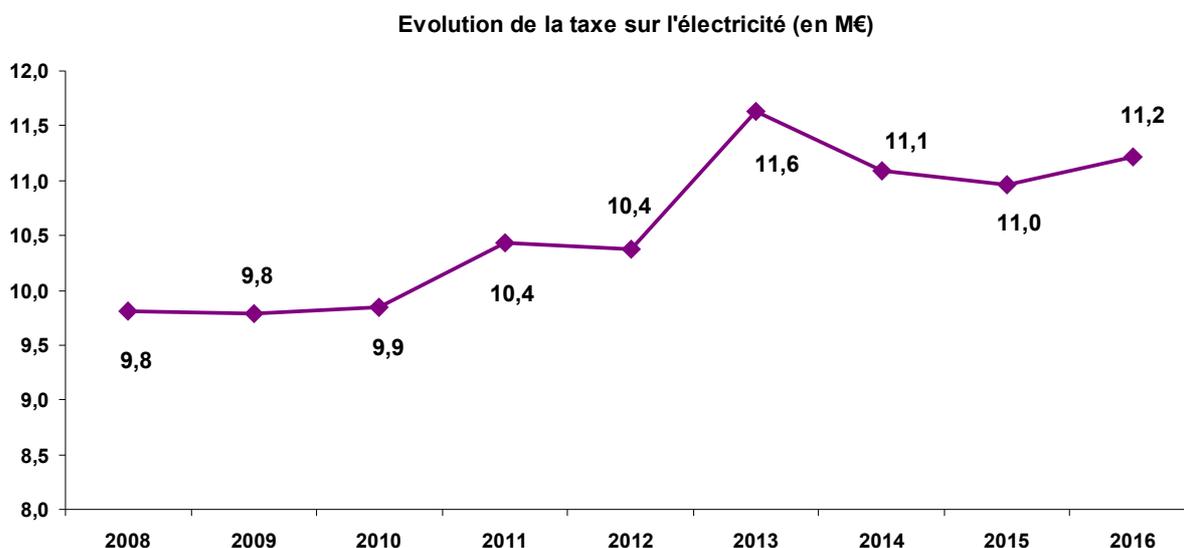
En effet, la taxe d'aménagement, mise en place par l'Assemblée départementale le 13 octobre 2011 dans le cadre de la réforme du droit de l'urbanisme, a remplacé progressivement la taxe sur les espaces naturels sensibles et la taxe pour les CAUE pour les permis de construire délivrés à partir du 1<sup>er</sup> mars 2012.



## La taxe sur l'électricité

Le produit de la taxe sur l'électricité progresse de 2,37 % entre 2015 (10,958 millions d'euros) et 2016 (11,218 millions d'euros).

Depuis la réforme de cette ressource en 2011, l'assiette de cette taxe est fonction de la quantité d'électricité consommée. Les tarifs de cette taxe font l'objet d'une revalorisation annuelle.

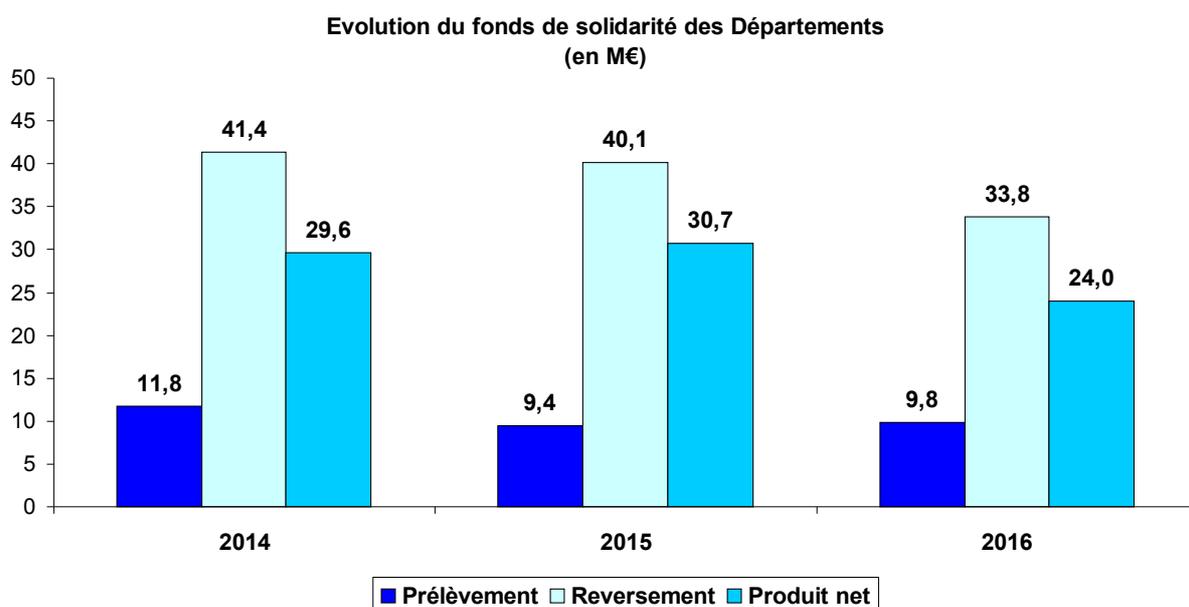


### Le Fonds de solidarité des Départements

Le Département a perçu 33,795 millions d'euros au titre de ce fonds en 2016, contre 40,131 millions d'euros en 2015.

Par ailleurs, la contribution concomitante du Département s'est élevée à 9,792 millions d'euros en 2016 contre 9,412 millions d'euros en 2015.

Finalement, la recette nette issue du Fonds de solidarité des départements s'est élevée à 24,002 millions d'euros en 2016, en baisse de 21,86 % par rapport à 2015 (30,719 M€).



## Chapitre 731 Impositions directes

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
Recettes	673,079	717,568	720,157	6,99 %	100,36 %

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
Impositions avec et sans pouvoir de taux	673,079	717,568	720,157	6,99 %	100,36%

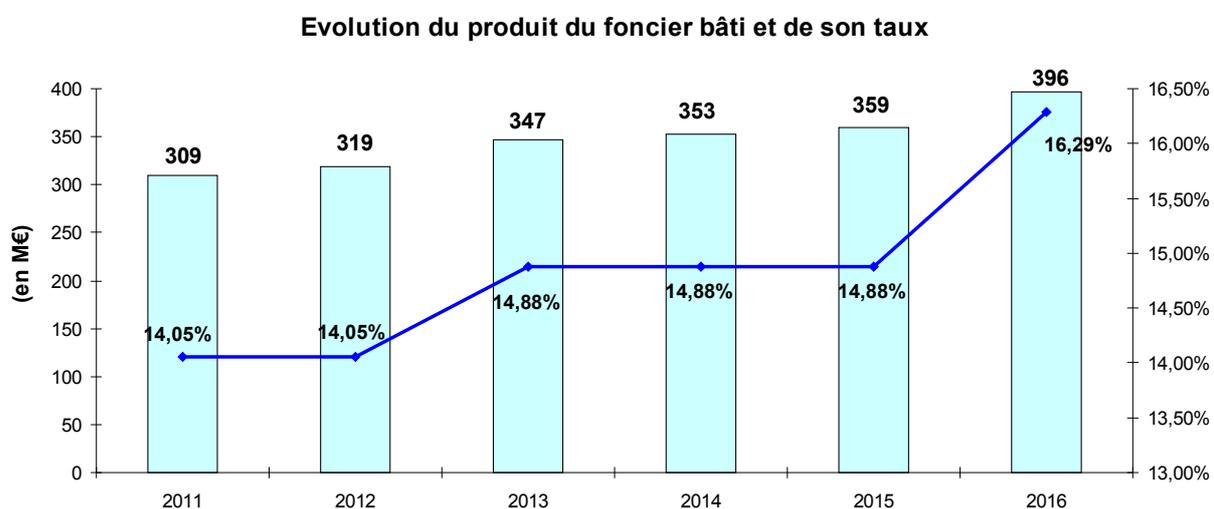
## Chapitre 731 Impositions directes

Le produit des recettes de ce chapitre s'est élevé à 720,157 millions d'euros en 2016, en hausse de 6,99 % par rapport à 2015 (673,079 M€). Il se décompose ainsi :

### 1) Les ressources en progression

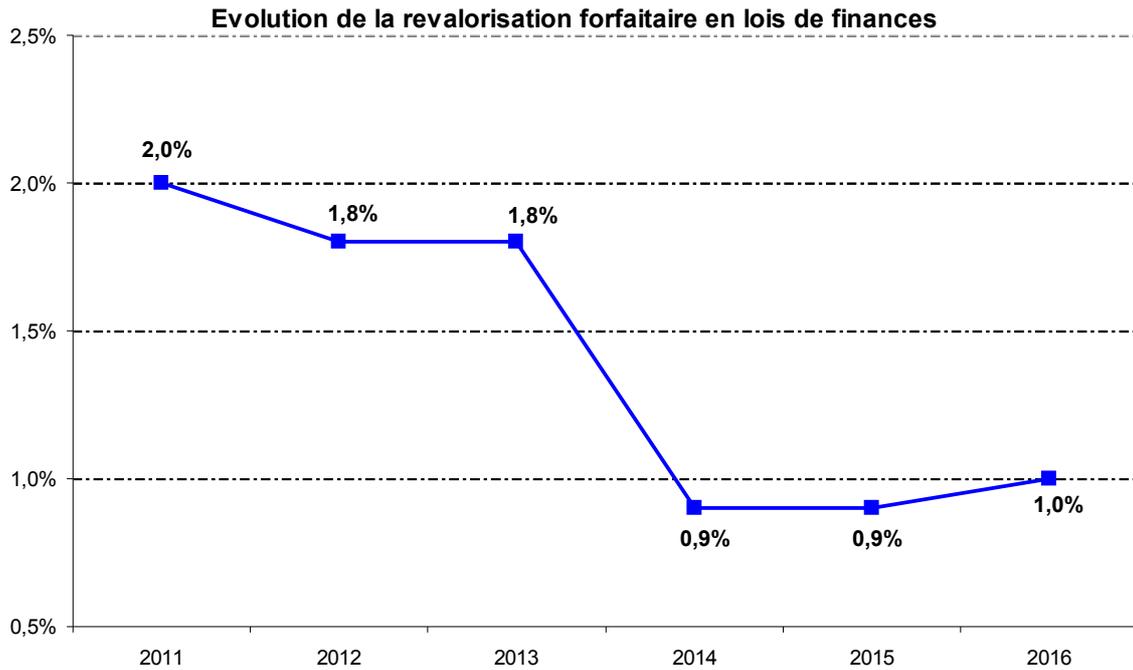
#### La taxe foncière sur les propriétés bâties

La taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par le Département s'est élevée à 396,433 millions d'euros en 2016, ce qui représente une progression de 10,30 % par rapport à l'année 2015 (359,427 M€).



L'évolution repose sur:

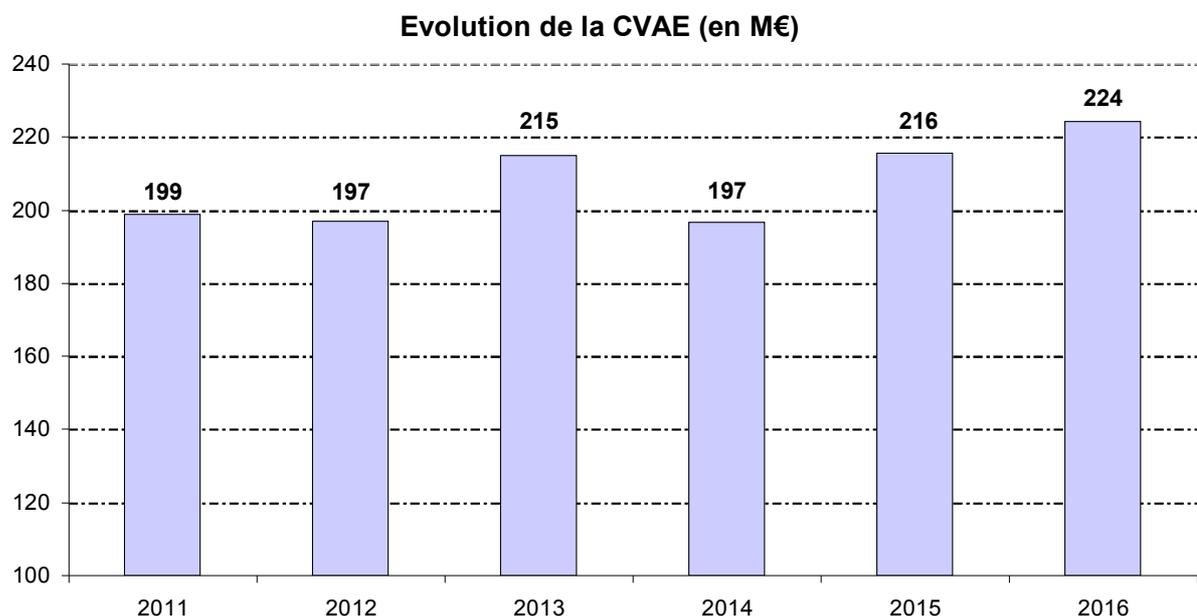
- une hausse du taux de 1,41 point, le portant à 16,29%;
- une revalorisation forfaitaire des valeurs locatives foncières de 1% votée en Loi de finances pour 2016.



- une diminution physique des bases de 0,26 %. Cette perte de base est due à une nouvelle exonération votée en loi de finances initiale pour 2016 et concernant les bailleurs sociaux signataires de contrats de ville dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

### La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

La CVAE est assise sur la valeur ajoutée créée par les entreprises. Son évolution est donc très volatile. Son produit a atteint 224,401 millions d'euros en 2016, contre 215,554 millions d'euros en 2015. Il progresse de 4,1 % en 2016.



La loi de finances de finances 2017 a confirmé le transfert dès 2017, de 25 points de la CVAE départementale à la Région, y compris pour les Départements franciliens. L'attribution de compensation versée par la Région à compter de l'année 2017 est figée et calculée sur la base du produit de CVAE perçu par les Départements en 2016. Ainsi, c'est la Région qui bénéficierait désormais du dynamisme de cette ressource.

### **Le dispositif de compensation péréquée**

La loi de finances pour 2014 a acté le transfert aux Départements, dans un fonds appelé « dispositif de compensation péréquée » (DCP), de la totalité de la ressource fiscale que l'Etat percevait au titre des frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Le Département a ainsi perçu en 2016, une recette de 27,143 millions d'euros en progression de 8,08 % par rapport à 2015 (25,115 M€).

### **Les Indemnités Forfaitaires sur les Entreprises de Réseaux (IFER)**

Le Département a reçu 1,276 million d'euros d'IFER en 2016, contre 1,247 million d'euros en 2015 (+2,35 %).

## **2) Les ressources en diminution ou en reconduction**

### **Le Fonds de Péréquation sur la CVAE**

Depuis 2013, le Département de Seine-Saint-Denis était bénéficiaire du fonds de péréquation de la CVAE, grâce à l'orientation des critères d'éligibilité à ce fonds en faveur des caractéristiques socio-économiques des territoires plutôt qu'à travers le potentiel financier.

Cependant, en 2016 le montant attribué au Département de la Seine- Saint- Denis s'est élevé à 5,124 millions d'euros, en quasi stabilité (-0,02%) par rapport à 2015 (5,126 M€).

### **Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)**

Le produit perçu par le Département est figé depuis 2013 et s'élève à 37,268 millions d'euros.

### **Le Fonds de Solidarité des Départements d'Ile de France**

Ce fonds, créé en 2014 et doté de 60 millions d'euros, est réparti en fonction d'un indice synthétique utilisant pour moitié des critères socio-économiques de la population des Départements (revenu moyen par habitant, proportion d'allocataires du RSA, proportion de bénéficiaires d'aides au logement).

Le produit perçu par le Département en 2016 au titre de ce fonds (27,852 M€) est inférieur de 2,54 % à celui perçu en 2015 (28,577 M€) .

## **Les rôles supplémentaires**

Le montant perçu en 2016 par le Département s'établit à 0,660 million d'euros. Il est en diminution de 13,95% par rapport à 2015 (0,767 M€).

## Chapitre 74 Dotations et participations

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
Recettes	395,181	402,741	379,289	-4,02%	94,18%

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Missions :</b>					
- Action sociale, prévention, santé	4,408	3,898	4,238	-3,85%	108,72%
- Autonomie	15,016	15,371	14,574	-2,95%	94,81%
- Ecologie urbaine	0,821	0,450	0,489	-40,52%	108,57%
- Enfance et famille	25,631	25,460	24,681	-3,71%	96,94%
- Finances	346,223	352,904	330,945	-4,41 %	93,78%
- Ressources humaines	1,146	2,676	2,093	82,67%	78,19%
- Supports internes	1,554	1,680	1,755	12,93%	104,48%

## Chapitre 74 Dotations et participations

### **Mission: Action sociale , prévention, santé**

Les recettes réalisées s'élèvent à 4,238 millions d'euros et se ventilent entre les trois programmes suivants:

#### Programme: Accompagnement social

Au titre de l'accompagnement social, 1,639 millions d'euros ont été recouverts au titre des contributions des fournisseurs d'énergie, en progression de 7,48% par rapport à l'exercice précédent.

#### Programme: Prévention des conduites à risques

Les recettes constatées à ce titre à hauteur de 0,451 million d'euros correspondent aux participations de la Région, de l'Etat et de la Ville de Paris au fonctionnement de la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques tant pour son activité de centres de ressources en direction des professionnels (0,219 M€), que pour le fonctionnement de la structure de prévention Tête à Tête (0.233 M€).

#### Programme: Prévention et promotion de la santé

Les recettes à hauteur de 2,147 millions d'euros reposent sur:

- une participation de l'Etat au titre de la lutte contre la tuberculose de 0,713 million d'euros,
- une participation de la CPAM pour la prophylaxie des infections sexuellement transmissibles à hauteur de 0,127 million d'euros,
- un versement de la CPAM en atténuation des dépenses engagées par le Département au titre de la vaccination de 1,307 million d'euros.

### **Mission: Autonomie**

Les recettes réalisées à ce chapitre s'établissent à 14,574 millions d'euros.

Elles relèvent pour l'essentiel (88%) de la contribution de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) au titre de la prestation de compensation du handicap (PCH) qui représente 12,858 millions d'euros, en progression de 1,54% par rapport à l'exercice précédent. Comparativement, les dépenses à hauteur de 45,733 millions d'euros ont progressé de 2,65%.

Les autres recettes concernent:

- le dispositif de transports spécialisés pour 1,473 million d'euros au travers des participations du Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) et de la Région Ile-de-France. Ces recettes s'inscrivent depuis le 1<sup>er</sup> août 2014 dans le cadre du marché public remplaçant la délégation de service public. Ce changement de gestion du service n'impacte pas les recettes versées par le STIF et la Région Ile-de-France qui correspondent à 2/3 de la dépense;
- La carte améthyste à hauteur de 0,243 million d'euros de participation de la Région pour le remboursement partiel des forfaits améthystes des bénéficiaires ayant un statut assimilé à celui d'ancien combattant.

### **Mission: Écologie urbaine**

Les recettes perçues en 2016 relèvent de la participation de la Région Ile-de-France dans le cadre de la gestion du Parc de la Poudrerie, elles s'élèvent à 0,489 million d'euros, dont 0,129 million d'euros correspondant à un reliquat sur exercice antérieur.

### **Mission: Éducation et jeunesse**

Les recettes réalisées à ce chapitre s'établissent à 0,106 million d'euros et se composent principalement d'une participation de la Caisse d'Allocations Familiales au projet «Plus Citoyens» pour 0,060 million d'euros et du solde des financements européens dans le cadre d'un contrat de partenariat avec l'Allemagne sur l'orientation stratégique et l'apprentissage des collégiens (0,045 million d'euros).

### **Mission: Enfance et Famille**

#### **Programme: Accueil de la petite enfance**

Les recettes provenant de l'activité des crèches départementales s'élèvent en 2016 à 16,287 millions d'euros, elles correspondent à la participation de la Caisse d'allocations familiales versée au titre de la «Prestation de service unique» (PSU).

#### **Programme: Protection maternelle et infantile, planification familiale**

Le niveau de recettes s'établit à 8,393 millions d'euros.

La participation de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) concernant l'activité de PMI et de planification familiale mise en œuvre par le Département représente 8,255 millions d'euros.

A cette participation, s'ajoutent:

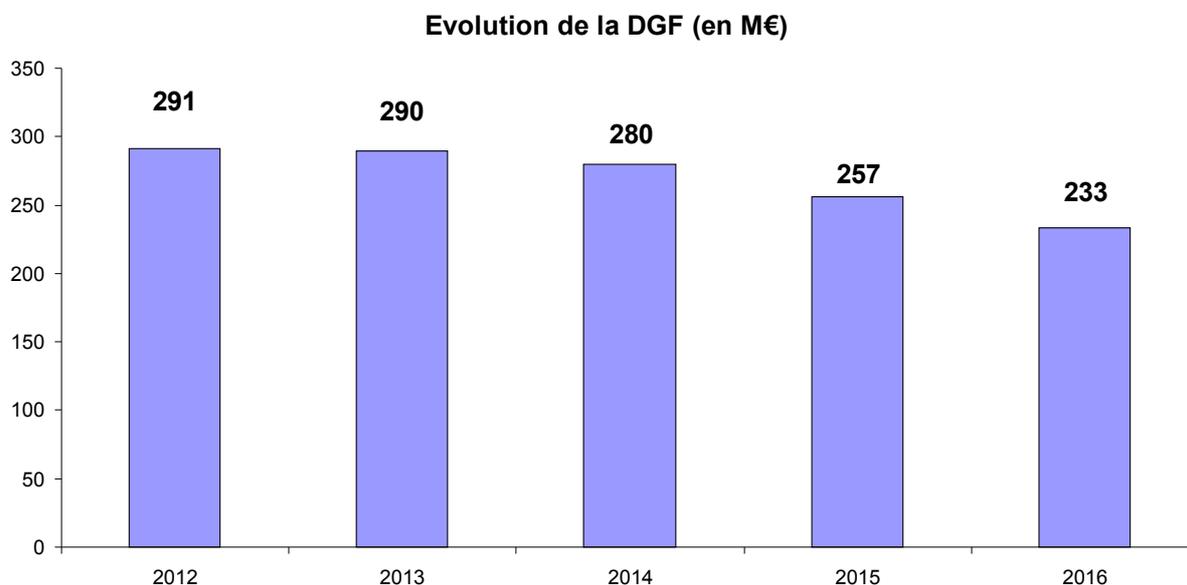
- 0,081 million d'euros au titre de l'appel à projets de l'Agence Régionale de Santé (ARS);
- 0,054 million d'euros pour les projets s'inscrivant en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales.

### **Mission : Finances**

Ce chapitre regroupe également les dotations versées par l'Etat.

#### **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**

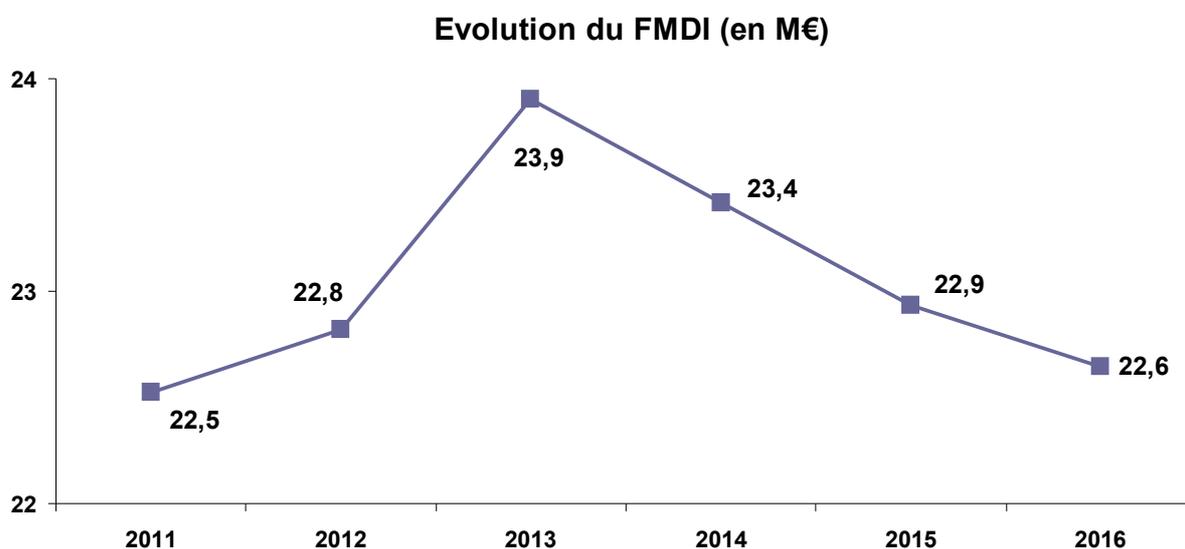
Le montant total de la DGF s'élève à 233,493 millions d'euros en 2016, contre 256,562 millions d'euros en 2015. Cette baisse de la DGF correspond principalement à la participation du Département à la réduction du déficit public décidée par l'Etat à hauteur de 22,176 millions d'euros.



La baisse totale de la DGF du Département devrait dépasser 70 millions d'euros entre 2013 et 2017.

## Le Fonds de Mobilisation Départemental pour l'Insertion (FMDI)

Ce fonds représente une recette de 22,643 millions d'euros en 2016, en diminution de 1,27% par rapport à 2015 (22,934 M€). C'est la troisième année consécutive que le produit du FMDI diminue.



## La Dotation Globale de Décentralisation (DGD)

Le montant de cette recette, figé depuis 2013, s'élève à 6,784 millions d'euros.

## La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)

Le montant de cette dotation est également figé depuis 2013 et s'élève chaque année à 48,055 millions d'euros.

Toutefois, depuis 2017, cette allocation fait partie des variables d'ajustements de l'enveloppe des concours financiers versés aux collectivités locales par l'État. Cette mesure a entraîné pour le Département de la Seine-Saint-Denis, une baisse de cette dotation de 5,8 millions d'euros.

## Les dotations de compensation liées aux allègements de fiscalité décidés par l'État

Elles s'élèvent au total à 14,448 millions d'euros en 2016 et comprennent:

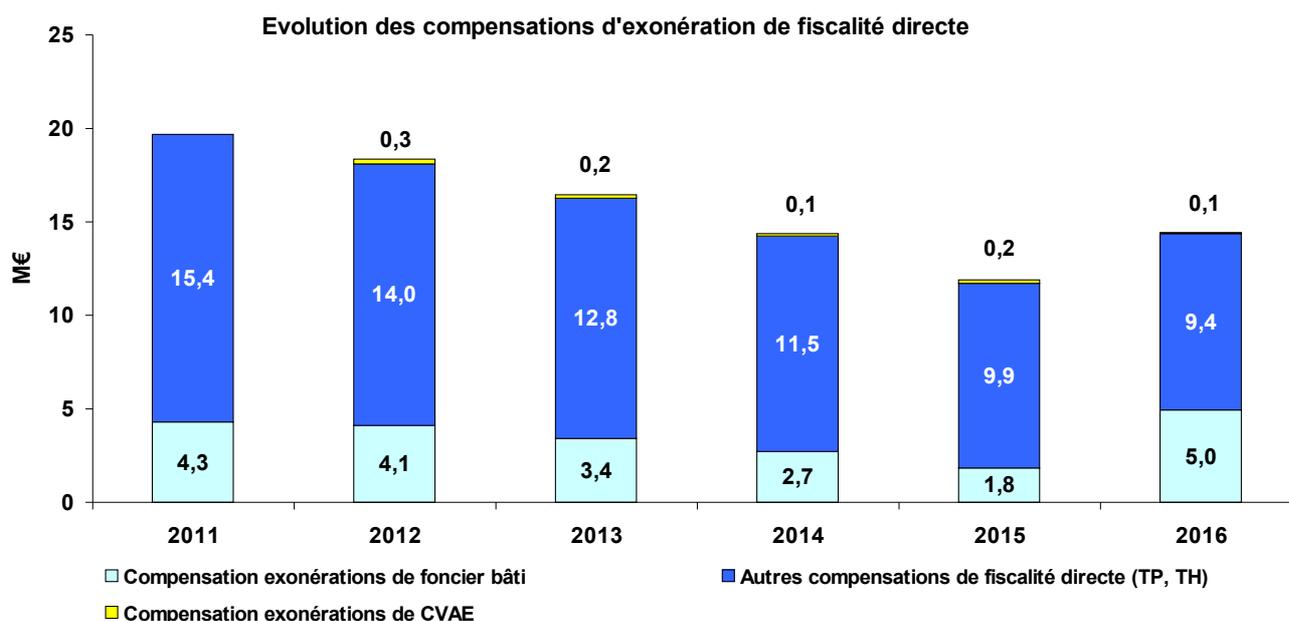
- la dotation pour transfert de compensations d'exonération de fiscalité directe locale (représentant le montant des compensations versées avant la réforme au titre de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle pour 9,443 millions d'euros (-4,78 % par rapport à 2015) ;
- la dotation de compensation des exonérations de la taxe sur le foncier bâti pour 4,955 millions d'euros, en progression de plus de 110% par rapport à 2015 (1,815 million d'euros). Ce montant intègre la compensation de l'exonération décidée en loi de finances initiale pour 2016 et concernant les bailleurs sociaux

signataires de contrats de ville dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Cependant, cette compensation ne couvre pas la totalité de la perte constatée sur le produit de la taxe sur le foncier bâti, puisque la perte de produit induite par cette exonération s'est élevée à environ 7 millions d'euros, alors que la dotation de compensation de la taxe foncière ne progresse que de 3,1 millions d'euros. Un courrier a été envoyé au Premier ministre au sujet de cette mesure particulièrement défavorable au Département. Par ailleurs, à compter de 2017, le Département n'est plus compensé à ce titre. Cette dotation diminue de 4,8 millions d'euros entre 2016 et 2017.

Ces dotations servent de variables d'ajustements au moment de la fixation de l'enveloppe des concours financiers versés aux collectivités locales par l'Etat, et ce fait diminue chaque année.

- la dotation de compensation en matière d'exonération de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) pour 0,050 million d'euros (- 67,8% par rapport à 2015). Cette dotation évolue en dent de scie suivant les années.



### **Le Fonds d'urgence pour les Départements en difficulté**

La Loi de finances rectificative (LFR) 2015 a créé un Fonds d'urgence pour les Départements les plus en difficulté. Celui-ci a bénéficié à la Seine-Saint-Denis à hauteur de 5,521 millions d'euros en 2016.

### **Mission: Ressources humaines**

Les recettes perçues à ce titre en 2016 s'élèvent à 2,093 million d'euros et proviennent principalement:

- des compensations versées au titre des emplois aidés recrutés au sein des services départementaux (Emplois d'avenir, Contrats d'accompagnement dans l'emploi et Contrats unique d'insertion: 1,961 M€);
- des remboursements des rémunérations de personnels départementaux mis à disposition (0,019 M€);
- des subventions provenant du Fonds national de prévention au titre du soutien à la politique conduite en matière de prévention des risques individuels et collectifs au travail (0,110 M€).

### **Mission: Supports internes**

#### Programmes: Bâtiments départementaux et logistique

Les recettes à hauteur de 1,755 million d'euros découlent des participations financières de l'Etat conformément à la convention régissant les rapports d'occupation des cités administratives.

## Chapitre 75 Autres produits de gestion courante

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
Recettes	40,846	33,324	35,150	-13,95%	105,48%

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Missions:</b>					
-Action sociale, prévention, santé	0,157	0,850	0,737		86,74%
-Autonomie	28,247	14,470	16,470	-41,69%	113,82%
-Enfance et famille	9,509	9,314	8,589	-9,68%	92,21%
-Ressources humaines	1,192	6,717	7,642		113,76%
-Supports internes	1,585	1,521	1,579	-0,38%	103,81%

## Chapitre 75 Autres produits de gestion courante

### **Mission: Action sociale, prévention, santé**

La réalisation de recettes à hauteur de 0,737 million d'euros correspond à la participation des bailleurs sociaux au titre du Fonds de solidarité logement FSL.

### **Mission: Autonomie**

Les recettes réalisées à ce chapitre s'élèvent à 16,470 millions d'euros.

#### Programme: Personnes âgées

Les recettes réalisées à hauteur de 12,376 millions d'euros (contre 21,942 M€ en 2015) sont en forte baisse, marquant une diminution de 43,6% par rapport à l'exercice précédent principalement liée à la poursuite de la mise en place du paiement différentiel dans le cadre du dispositif de l'aide sociale à l'hébergement, qui a engendré un niveau de recettes de 10,242 millions d'euros (19,724 M€ en 2015).

A cela s'ajoutent, 2,127 millions d'euros au titre de la carte améthyste.

#### Programme: Personnes handicapées

Les recettes s'élèvent à 4,094 millions d'euros. Elles sont principalement liées à l'aide sociale à l'hébergement pour 2,834 millions d'euros (contre 5,414M€ en 2015). La diminution résulte comme pour le secteur des Personnes âgées de l'impact de la mise en place du paiement différentiel.

Les autres recettes concernent l'accompagnement des personnes handicapées à domicile à hauteur de 0,791 million d'euros relevant essentiellement des recettes de la régie des transports spécialisés pour 0,501 million d'euros. Cette recette était auparavant perçue directement par le délégataire dans le cadre de la délégation de service public.

Est également présent à ce chapitre, le remboursement par le GIP MDPH de la mise à disposition du bâtiment Erik Satie à Bobigny (0,469 M€).

### **Mission: Enfance et Famille**

Les recettes s'élèvent à 8,589 millions d'euros et intègrent principalement:

- 5,874 millions d'euros provenant des participations des familles dont les enfants sont accueillis dans les crèches départementales, en diminution de 7,70% par rapport à

l'exercice précédent découlant en grande partie de la fermeture de crèches liés aux travaux menés dans le cadre du plan petite enfance et parentalité,

- 2,595 millions d'euros de recouvrements auprès d'autres Départements suite aux procédures de désaisissement dans le cadre des placements de l'aide sociale à l'enfance (2,957 M€ en 2015).

### **Mission: Ressources humaines**

#### Programme: Modernisation et gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Les recettes constatées à ce titre se sont élevées à 0,552 million d'euros provenant des remboursements par le FIPHFP au regard des dépenses engagées par le Département en faveur de l'insertion des personnes handicapées.

#### Programme: Politique salariale et gestion des carrières

Les recettes correspondent au remboursement par la MDPH des rémunérations des personnels départementaux mis à sa disposition, ce qui a représenté en 2016 un montant de 7,088 millions d'euros.

### **Mission: Supports internes**

#### Programme: Logistique

A ce chapitre sont retracées, les recettes liées à la restauration des agents départements. Elles s'établissent à 0,454 million d'euros.

#### Programme: Patrimoine immobilier et sécurisation juridique

Les recettes enregistrées en 2016 pour ce programme se sont élevées à 1,083 million d'euros, elles sont essentiellement constituées du produit des locations de propriétés départementales (0,994 M€), ainsi que des remboursements des compagnies d'assurances suite à des sinistres (0,073 M€).

#### Programme secrétariat général

Les frais d'affranchissement effectués pour le compte de la MDPH sont remboursés au Département, ils se sont élevés en 2016 à 0,042 million d'euros.

## Chapitre 76 Produits financiers

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2014/2015	Exécution 2015
Recettes	24,198	3,159	1,333	-94,49%	42,20%

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Missions:</b>					
- Finances	24,196	3,158	1,332	-94,49%	42,19%

### **Mission: Finances**

Les recettes constatées à ce chapitre au compte administratif 2016 s'établissent à 1,333 millions d'euros comprenant principalement:

- 0,058 million d'euros constituées du produit des opérations de couverture de taux contre 5,071 millions d'euros en 2015,
- 1,089 million d'euros versés par le fonds de soutien aux collectivités ayant souscrit des emprunts structurés contre 16,971 millions d'euros l'exercice précédent,
- 0,119 million d'euros correspondant au versement d'intérêts dûs pour les échéances des années 2012 à 2015 en raison des taux d'intérêts négatifs applicables à un emprunt structuré signé avec la Société Générale.

## Chapitre 77 Produits exceptionnels

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
Recettes	11,635	3,397	13,650	17,32%	

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
<b>Missions :</b>					
- Action sociale, prévention, santé	0,238	1,596	1,418		88,85%
- Enfance et famille	1,243	1,531	2,166	74,23%	141,40%
- Finances ( <i>écriture comptable de contrepassation</i> )	8,771		3,646		
- Supports internes	1,219	0,045	5,986		

## Chapitre 77 Produits exceptionnels

Selon la nomenclature comptable, le produit de cessions foncières est prévu (au budget primitif ou en décision modificative) en section d'investissement et réalisé en section de fonctionnement, relativisant d'autant le taux de réalisation de ce chapitre au compte administratif.

Par ailleurs, il enregistre les écritures comptables liées au solde de contre-passations non intégralement réalisées en dépenses, autres que celles relevant du chapitre 016 et du chapitre 017.

### **Mission: Action sociale, prévention, santé**

Les recettes à hauteur de 1,418 million d'euros recouvrent essentiellement:

- 1,141 million d'euros au titre de la prévention et du dépistage des infections par le virus VIH;
- 0,108 million d'euros pour la prévention bucco-dentaire, en lien avec le projet «M't Dents».

### **Mission: Enfance et famille**

Les recettes imputées à ce chapitre s'établissent à 2,166 millions d'euros.

Elles concernent, pour 1,838 million d'euros, l'aide de l'État au titre de l'évaluation des mineurs non accompagnés. Cette somme correspond à une participation forfaitaire de 250 euros par jour sur une durée maximale de cinq jours pour 1400 jeunes évalués. Les fonds perçus concernent les évaluations effectuées entre le 1<sup>er</sup> octobre 2015 et le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Les remboursements de frais de séjours (liés à des avoirs, des trop perçus sur prix de journées de la part des établissements...), ainsi que des remboursements d'allocations diverses s'élèvent à 0,325 million d'euros.

### **Mission: Supports internes**

Les recettes enregistrées à ce titre se sont élevées au total à 5,986 millions d'euros et proviennent principalement des cessions immobilières réalisées (5,869 M€), parmi les cessions réalisées, en conformité avec le plan d'optimisation du patrimoine immobilier, on peut noter :

- la cession de la Noue Fondrière à La Courneuve (1,125 M€),
- la cession de l'ancienne caserne de gendarmerie rue Lakanal à Pantin (0,750 M€),
- la cession du pavillon résultant du leg Lachaud au Département aux Pavillons-sous-Bois (0,220 M€),
- la vente à la SEMIP des terrains sis avenue Jean Jaurès à Pantin (3,600 M€).

## Chapitre 78 Reprise sur amortissement et provision

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015 – ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	BP 2016	CA 2016	Variation 2015/2016	Taux de réalisation
Recettes	50,519	48,870	48,870	-3,26 %	100,00 %

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	BP 2016	CA 2016	Variation 2015/2016	Taux de réalisatio n
- Reprise sur provision	50,519	48,870	48,870	-3,26 %	100,00 %

## Chapitre 78 Reprise sur amortissement et provision

Les reprises sur provisions sur l'exercice 2016 s'élèvent à 48,870 millions d'euros:

- reprise de provision à hauteur de 24,000 millions d'euros, destinée à répondre à la réduction de la dotation globale de fonctionnement (DGF);
- reprise de provision à hauteur de 24,870 millions d'euros, relative au financement des dépenses de RSA.

***PRESENTATION***

***DU BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT***

## Investissement : Budget annexe d'assainissement

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015- ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Dépenses</b>	<b>53,245</b>	<b>72,386</b>	<b>58,787</b>	<b>81,21%</b>
<b>Recettes</b>	<b>39,629</b>	<b>72,386</b>	<b>54,549</b>	<b>75,36%</b>
<b>CHARGE NETTE</b>	<b>13,616</b>		<b>4,238</b>	

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>- Développement du patrimoine d'assainissement</b>	<b>5,406</b>	<b>13,687</b>	<b>8,891</b>	<b>77,34%</b>
<b>- Gestion du réseau et des écoulements</b>	<b>24,350</b>	<b>32,823</b>	<b>24,390</b>	<b>74,30%</b>
<b>- Bâtiments, équipements, moyens généraux</b>	<b>1,370</b>	<b>1,191</b>	<b>0,921</b>	<b>94,81 %</b>
<b>- Finances assainissement dont:</b>	<b>22,119</b>	<b>24,684</b>	<b>24,585</b>	<b>99,64%</b>
- Prêts AESN	2,521	4,040	4,033	
- Emprunts	2,998	2,280	2,189	
- Quote-part de subvention d'investissement	3,929	3,903	3,902	
- Déficit antérieur reporté	11,830	13,616	13,616	

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	CA 2015	Prévu 2016	CA 2016	Taux de réalisation
<b>Développement du patrimoine d'assainissement dont:</b>	<b>2,825</b>	<b>7,121</b>	<b>2,161</b>	<b>30,34%</b>
- Subventions de l'AESN	1,491	6,121	1,317	21,51%
- Remboursement des raccordements	1,334	1,000	0,844	84,39%
<b>Gestion du réseau des écoulements dont:</b>	<b>3,458</b>	<b>13,520</b>	<b>10,595</b>	<b>78,37%</b>
- Subventions	3,214	13,370	9,150	79,24%
- Travaux pour compte de tiers	0,244	0,150		
<b>Finances assainissement dont:</b>	<b>33,346</b>	<b>51,745</b>	<b>41,793</b>	<b>80,77%</b>
- Reprise du résultat n-1	11,830	21,378	21,378	100,00%
- Prêt AESN	2,539	2,018	1,080	53,54%
- Autofinancement complémentaire		9,010		
- Amortissements	18,257	18,560	18,556	99,98%

## Investissement : Budget annexe d'assainissement

### Dépenses d'investissement

Les crédits réalisés en 2016 s'élèvent à 58,787 millions d'euros, en progression de 10,41% par rapport à l'exercice précédent.

En grandes masses, les réalisations dans les différents secteurs d'interventions, se déclinent de la façon suivante:

### Action : Développement du patrimoine d'assainissement

Les réalisations progressent de 64% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 8,891 millions d'euros. Cette progression est intégralement liée aux réalisations relatives aux bassins prioritaires.

- Les bassins prioritaires: 5,861 millions d'euros intégrant:
  - le démarrage du bassin de la Fontaine des Hanots à Montreuil (2,795 M€);
  - les travaux relatifs à la troisième tranche du bassin du Rouailler à Livry-Gargan (2,695 M€);
  - la fin des travaux relatifs au bassin Villa Maria à Aubervilliers (0,337M€).
  
- La construction du réseau: 3,030 millions d'euros, qui incluent:
  - les études et travaux préparatoires (0,452M€);
  - la création de branchements (2,232 M€);
  - les travaux d'amélioration hydraulique (0,346M€).

### Action : Gestion du réseau d'assainissement et des écoulements :

Les crédits réalisés en faveur du maintien en état du patrimoine d'assainissement et de la bonne gestion du réseau s'élèvent à 24,390 millions d'euros. Les réalisations recouvrent principalement:

- *la réhabilitation et l'adaptation des collecteurs anciens*: 22,364 millions d'euros dont:
  - les travaux effectués pour compte de tiers représentant un total de 9,602 millions d'euros et composés des ouvrages d'assainissement liés aux opérations d'infrastructures de transports en commun;
  - les collecteurs visitables (7,944 millions d'euros);
  - les canalisations non visitables (4,123 millions d'euros);

- les réhabilitations individualisées portant sur des ouvrages situés à Noisy-le-Grand (0,210 million d'euros);
- la connaissance du réseau (0,403 million d'euros);
- les travaux préparatoires et de coordination (0,081 million d'euros).
- *la gestion automatisée du réseau d'assainissement*: 1,367 million d'euros;
- *les travaux de sécurité sur le réseau*: 0,476 million d'euros;
- *la fibre optique*: 0,036 million d'euros;
- *les études*: 0,125 million d'euros;
- *l'hydrologie*: 0,022 million d'euros.

**Action: Bâtiments, équipements et moyens généraux**

L'enveloppe financière réalisée à hauteur de 0,921 million d'euros intègre :

- des dépenses à hauteur de 0,273 million d'euros qui ont permis de poursuivre la modernisation de l'infrastructure réseau;
- des dépenses à hauteur de 0,648 million d'euros consacrés à l'acquisition de véhicules (0,144M€), de matériels informatiques (0,057M€) ainsi qu'aux travaux de grosses réparations bâtimementaires et d'équipements spécifiques (0,447M€).

**Action: Finances**

Les mouvements comptables et financiers s'établissent à 24,585 millions d'euros et se décomposent de la façon suivante:

- 6,222 millions d'euros de remboursement en capital intégrant le remboursement anticipé d'un emprunt souscrit auprès du crédit agricole pour 3,520 millions d'euros,
- 0,066 million d'euros d'annulation de titres sur exercices antérieurs;
- 3,902 millions d'euros de quote-part de subvention d'investissement (mouvements d'ordre);
- 0,779 million d'euros d'intégration de frais d'études (opérations patrimoniales avec en parallèle une recette équivalente);
- 13,616 millions d'euros de reprise du déficit antérieur reporté (11,830 millions d'euros l'exercice précédent).

## **Recettes d'investissement**

Les réalisations 2016 s'élèvent à 54,549 millions d'euros, en progression de 37,65% par rapport à l'exercice précédent compte tenu des premiers remboursements de travaux relatifs aux infrastructures de transports.

En grandes masses, les réalisations dans les différents secteurs d'interventions, se déclinent de la façon suivante:

### **Action: Développement du patrimoine et assainissement**

Les réalisations 2016 s'établissent à 2,161 millions d'euros et relèvent des programmes suivants:

- Les bassins prioritaires: 1,317 million d'euros intégrant des participations pour 0,828 million d'euros de l'AESN, 0,264 million de la Région et 0,300 million d'euros de remboursement de la Communauté d'Agglomération Est Ensemble;
- La construction du réseau: 0,844 million d'euros relatifs à la part de branchements neufs remboursés au Département par les particuliers ou aménageurs se raccordant à l'égout.

### **Action: Gestion du réseau d'assainissement et des écoulements**

Les subventions perçues s'établissent à 10,595 millions d'euros. Elles comprennent:

- les subventions versées par l'AESN relatives à des études pour un montant de 0,547 million d'euros;
- les subventions liées au programme de réhabilitations pour 10,048 millions d'euros incluant principalement:
  - 1,174 million d'euros de subventions pour les réhabilitations de collecteurs visitables ;
  - 0,172 million d'euros pour les réhabilitations intervenant sur différents sites tels que Quai de Seine, rue Bouxin à l'Île-Saint-Denis pour un montant de 0,066 million d'euros et Avenue Cossoneau, boulevard Pambrun et rue Gambetta à Noisy-le-Grand pour un montant de 0,105 million d'euros ;
  - les subventions et les remboursements relatifs aux réhabilitations d'ouvrages d'assainissement liées aux opérations d'infrastructures de tramways pour un montant de 8,603 million d'euros essentiellement pour les travaux de la ligne 11.

### **Action : Finances assainissement**

La réalisation budgétaire s'élève à 41,793 millions d'euros. Elle enregistre les éléments suivants :

- les amortissements techniques: 18,556 millions d'euros (mouvements d'ordre) ;
- l'affectation du résultat de l'exercice précédent: 21,378 millions d'euros ;
- le recours à un emprunt d'équilibre à hauteur de 1,080 million d'euros auprès de l'AESN (prêt à taux zéro).

## Fonctionnement : Budget annexe d'assainissement

### COMPARAISON DES CREDITS INSCRITS AU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2015-ANNEE 2016

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
Dépenses	43,800	55,765	44,473	1,54%	79,75%
(hors autofinancement complémentaire)	43,800	46,755	44,473		95,12%
Recettes	65,888	57,77	55,061	-16,43%	98,74%
<b>CHARGE NETTE</b>	<b>-22,088</b>		<b>-10,59</b>		

### PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
-Gestion du réseau d'assainissement et des écoulements	10,141	10,596	9,945	-1,93%	93,85%
-Bâtiments, équipements, moyens généraux	1,555	2,014	1,794	15,37%	89,06%
-Frais de personnel	13,017	13,437	12,571	-3,43%	94,10%
-Finances assainissement <i>dont:</i>	19,007	29,663	20,041	5,44%	67,56%
. Charge de la dette	0,195	1,030	0,888	355,38%	86,21%
. Dotations aux amortissements	18,257	18,561	18,711	2,49%	100,81%
. Autofinancement complémentaire		9,010			

### PRINCIPALES RECETTES EN ATTENUATION REALISEES DANS LE CHAPITRE

(En millions d'euros)

Libellés	Réalisé 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016	Variation 2015/2016	Exécution 2016
-Remboursement des travaux d'entretien du réseau du SIAAP et des communes	2,61	2,78	2,82	7,96%	101,44%
-Subvention AQUEX	2,724	0,77	0,68	-75,04%	88,31%
-Redevance d'assainissement	44,606	44,28	43,38	-2,75%	97,97%
-Contribution du Département pour l'évacuation des eaux pluviales	1,441	0,95	0,95	-34,07	100,00%

## Fonctionnement : Budget annexe d'assainissement

### Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 44,473 millions d'euros en 2016, en progression de 1,54 % par rapport à l'exercice précédent.

#### Action: Gestion du réseau d'assainissement et des écoulements

Les dépenses ont été réalisées à hauteur de 9,945 millions d'euros. Ces dépenses se répartissent de la façon suivante:

- *l'entretien du réseau* à hauteur de 6,950 millions d'euros, en progression de 3,83% dont:
  - 3,771 millions d'euros de dépenses relatives au curage (3,566 millions d'euros en 2015),
  - 0,303 million d'euros de dépenses relatives aux espaces verts,
  - 1,939 millions d'euros de dépenses réalisées au titre de la maçonnerie,
  - 0,938 million d'euros pour la remise en état des branchements qui évoluent de 26 % par rapport à l'exercice précédent. Cette progression s'inscrit dans la poursuite du rattrapage des mises en conformité,
- *les études*: 0,041million d'euros ;
- *la gestion automatisée du réseau*: 0,976 million d'euros ;
- *l'hydrologie*: 0,466 million d'euros ;
- *l'entretien du réseau SIAAP et des communes*: 1,373 million d'euros ;
- *la radio*: 0,139 million d'euros.

#### Action: Bâtiments, équipement, moyens généraux

Les réalisations relatives aux bâtiments et moyens généraux s'élèvent à 1,793 million d'euros et ont principalement répondu à:

- l'entretien, la maintenance des bâtiments et des matériels pour 0,669 million d'euros ;

- la maintenance informatique pour 0,243 million d'euros ;
- l'activité du centre départemental d'entraînement au réseau (CDER) pour 0,152 million d'euros ;
- l'entretien, la maintenance et la fourniture de fluides pour les véhicules pour 0,190 million d'euros.

#### Action: Ressources humaines

Les dépenses de personnel s'établissent à hauteur de 12,639 millions d'euros.

#### Action: Finances

Les mouvements comptables et financiers s'élèvent à 20,041 millions d'euros, recouvrant principalement:

- les intérêts de la dette: 0,200 million d'euros ;
- le règlement de l'indemnité de remboursement anticipé d'un emprunt : 0,688 million d'euros ;
- les commissions liées au recouvrement de la redevance: 0,443 million d'euros ;
- les dotations aux amortissements: 18,556 millions d'euros.

#### Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 55,061 millions d'euros, en baisse de 16,43% par rapport à l'exercice précédent, compte tenu de l'affectation en investissement de la majeure partie de l'excédent de fonctionnement 2015.

Elles recouvrent principalement :

- la redevance d'assainissement: 43,384 millions d'euros ;
- les participations de divers tiers pour les travaux exécutés pour leur compte :
  - les remboursements du SIAAP et des Communes: 2,821 millions d'euros ;
  - les participations pour raccordement à l'égout : 1,265 million d'euros.
- la redevance fibre optique: 0,662 million d'euros ;
- l'aide à la qualité d'exploitation Aquex: 0,676 million d'euros de l'AESN dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement du système d'exploitation ;
- la contribution du budget principal: 0,948 million d'euros ;

- la quote-part des subventions d'investissement (mouvement d'ordre): 3,911 millions d'euros. Les subventions d'équipement, servant à réaliser des immobilisations qui seront elles-mêmes amorties, doivent faire chaque année l'objet d'une reprise à la section de fonctionnement et disparaître ainsi du bilan. Le montant de la reprise est égal au montant de la subvention rapportée à la durée de l'amortissement du bien subventionné ;
- la reprise de résultat de l'exercice précédent: 0,710 million d'euros.